



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 144 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 28 mai 2019

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 28 mai 2019

• (1100)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue à notre comité.

[Traduction]

Conformément à l'article 108 du Règlement, nous commençons une étude sur la peste porcine africaine.

Bienvenue à nos invités de ce matin.

[Français]

Nous recevons M. David Duval, président, et M. Martin Pelletier, directeur général de l'Équipe québécoise de santé porcine, des Éleveurs de porcs du Québec.

Merci d'être avec nous ce matin.

[Traduction]

Nous accueillons également M. Andrew Dickson, qui est directeur général du Manitoba Pork Council. Par vidéoconférence, nous allons entendre M. John de Bruyn, qui est vice-président du Conseil d'administration d'Ontario Pork.

Nous allons commencer par les déclarations liminaires.

[Français]

Messieurs Pelletier et Duval, vous avez six minutes pour faire votre présentation.

M. Martin Pelletier (directeur, Équipe québécoise de santé porcine, Les Éleveurs de porcs du Québec): Bonjour, tout le monde.

Je suis accompagné du président des Éleveurs de porcs du Québec et de l'Équipe québécoise de santé porcine, ou EQSP.

Le secteur porcin québécois représente 26 500 emplois et génère 2,55 milliards de dollars de retombées économiques. C'est la première industrie bioalimentaire exportatrice du Québec. Nous exportons pour l'équivalent de 1,68 milliard de dollars, soit plus que l'hydroélectricité. Soixante-dix pour cent de la production est exportée dans plus de 80 pays, ce qui représente environ 7 % du commerce mondial du porc.

Les principaux acteurs de la filière porcine québécoise se sont regroupés autour d'une organisation commune à but non lucratif, l'EQSP, pour traiter d'enjeux de santé porcine. Cette équipe a été créée en juin 2013 et regroupe Les éleveurs de porcs du Québec, l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière — l'AQINAC —, ainsi que les abattoirs signataires de la Convention de mise en marché des porcs, qui font environ 99 % des abattages de porcs au Québec.

La mission de l'organisation est de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et tous les intervenants de l'industrie

porcine à la prévention des maladies porcines ciblées, ainsi qu'à la préparation et à l'intervention à l'égard de celles-ci et à la prise de mesures pour minimiser les répercussions négatives sur la filière québécoise. Nous parlons de maladies ciblées en général, puisqu'elles évoluent constamment et qu'elles se propagent dans différents pays à travers le monde.

Notre mandat englobe les 12 maladies à déclarer en vertu de la Loi sur la santé des animaux du gouvernement fédéral, ce qui inclut la peste porcine africaine. Il y a aussi des maladies émergentes, comme la diarrhée épidémique porcine — DEP —, qui ne sont pas sous le contrôle des instances gouvernementales, mais que l'industrie ne veut pas voir se répandre dans ses cheptels. Il y a aussi des maladies endémiques qui existent depuis plusieurs années, comme le syndrome reproducteur et respiratoire porcin, contre lequel l'industrie se mobilise pour en diminuer les effets néfastes et pour l'éradiquer, éventuellement.

Depuis 2008, la filière porcine québécoise travaille à un plan de mesures d'urgence. Il y avait eu une première phase de développement à cette époque. Ensuite, il y a eu la création de l'EQSP. Nous avons concentré nos efforts sur la DEP et d'autres maladies émergentes. Maintenant, compte tenu de la menace que pose la peste porcine africaine, nous revenons en force avec une mise à jour et une nouvelle phase de développement de notre plan de mesures d'urgence.

L'importation illégale de produits du porc contaminés est l'un des principaux enjeux liés à la peste porcine africaine. À cet égard, nous saluons les engagements du gouvernement d'ajouter des chiens dépisteurs supplémentaires, mais il faut accélérer le plus possible la mise en service de ces nouveaux chiens. Il est important d'accroître les activités de surveillance non seulement aux aéroports, étant donné le volume important de visiteurs qui pourraient importer des produits illégaux, mais aussi aux ports et relativement aux colis internationaux. Le commerce électronique est en forte expansion et il y a des risques à gérer à ce niveau aussi. Nous souhaitons qu'on impose des sanctions élevées aux gens qui tentent d'importer des produits illégaux possiblement contaminés.

Concernant les porcs et les sangliers de basse-cour, nous nous attendons à ce que le gouvernement resserre les contrôles sur l'interdiction d'alimentation composée de déchets de table et de produits de viande. Les règlements contiennent une telle interdiction, mais il faut que les contrôles mis en place assurent le respect de cette interdiction. Il faut voir à la conformité aux exigences d'identification et de traçabilité au sein de ces petits troupeaux. Il doit aussi y avoir une collaboration globale canadienne dans la gestion des porcs et des sangliers en liberté.

Pour maintenir le commerce international, le gouvernement doit accélérer les négociations avec le plus de partenaires commerciaux possible, afin d'en arriver rapidement à des ententes de reconnaissance du zonage. Cela nous permettrait de continuer à exporter du bétail provenant de zones exemptes de maladies, selon le concept de compartimentation.

• (1105)

Pour ce qui est des investissements nécessaires dans l'immédiat, nous croyons qu'il serait important: d'accroître les ressources humaines et financières pour que les organismes gouvernementaux, que ce soit l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou d'autres organismes, puissent se préparer à une crise éventuelle et la gérer; de disposer des ressources nécessaires pour que les communications publiques soient gérées efficacement en situation de crise, de façon à maintenir une image positive du secteur porcin et des produits du porc — surtout dans un contexte où les informations circulent beaucoup dans les médias sociaux; d'appuyer, sur les plans financier et logistique, les efforts de l'industrie pour préparer des plans d'urgence — nous investissons déjà beaucoup, mais il y a des enjeux majeurs pour lesquels nous n'avons pas les ressources suffisantes; et d'accroître les investissements dans le système de traçabilité PorcTracé afin de le rendre plus efficace. Par contre, je dois dire à ce sujet que nous avons déjà une bonne base.

En ce qui concerne les investissements nécessaires en situation de crise, il est important de préparer dès maintenant un plan d'accompagnement financier pour le secteur qui pourrait être déployé rapidement dans l'éventualité où surviendrait une crise sanitaire, et ce, pour les raisons suivantes: pour éviter un effondrement du secteur; pour éviter les impacts socioéconomiques catastrophiques qui pourraient mener à des enjeux importants relatifs au bien-être animal, mais aussi à des drames humains; et pour appuyer l'industrie au moyen d'une gestion ordonnée des impacts liés à une fermeture temporaire des marchés d'exportation.

Enfin, en ce qui a trait à l'outil de financement pour le moyen et le long terme, il s'agirait de mettre en place le plus rapidement possible l'Office de promotion et de recherche sur le porc afin que cet outil puisse nous servir davantage au cours des prochaines années.

Le président: Je vous remercie, monsieur Pelletier.

[Traduction]

Passons maintenant au Manitoba Pork Council.

Monsieur Dickson, vous avez six minutes.

M. Andrew Dickson (directeur général, Manitoba Pork Council): Bonjour. Merci de donner au Manitoba Pork Council l'occasion de vous faire part de certains de ses points de vue concernant les défis que pose la peste porcine africaine pour le secteur porcin du Manitoba. Vous avez déjà entendu des experts de l'industrie — dont ceux du Conseil canadien du porc — se prononcer sur la situation nationale, alors je vais me focaliser sur des observations qui rendent compte des enjeux régionaux.

Le Manitoba Pork Council a été créé il y a plus de 20 ans en vertu d'une loi et d'un règlement pour représenter les intérêts des producteurs de porc et pour offrir des programmes et des services qui profitent à l'ensemble du secteur. Les producteurs du Manitoba — qui sont plus de 600 — ont investi plus de 2 milliards de dollars dans les bâtiments et l'équipement — selon les coûts de remplacement — pour produire plus de 8 millions de porcs par année, créant ainsi environ 13 000 emplois pour les Manitobains. L'industrie vend plus de 3 millions de porcelets sevrés en Iowa et au Minnesota, et elle exporte environ 1 milliard de dollars en produits

de viande dans le monde. Au Japon seulement, nos exportations se chiffrent à environ 500 millions de dollars. À tout moment, les fermes porcines de la province abritent environ 3,4 millions d'individus.

En ce qui concerne l'impact de la peste porcine africaine, la PPA, reconnaissons sans détour qu'un cas de cette maladie au Manitoba pourrait, du jour au lendemain, faire perdre toute sa valeur à notre industrie. Nous dépendons presque entièrement de l'exportation de porc vers le Japon, les États-Unis, le Mexique et la Chine. Si ces marchés refusent l'entrée de nos produits, nous n'avons aucun autre marché de taille similaire sur lequel nous pourrions mettre le cap.

Dans un scénario cauchemardesque, toutes nos expéditions cesseraient du jour au lendemain. Nos usines de transformation ne pourraient fonctionner qu'environ deux semaines avant de manquer de place d'entreposage frigorifique. Les usines devraient alors cesser de prendre livraison d'animaux vivants. À l'heure actuelle, ces usines transforment environ 100 000 porcs de marché par semaine, dont certains proviennent de la Saskatchewan. En ce moment, nos fermes fonctionnent avec des réserves de nourriture pour animaux qui leur permettent de continuer à opérer durant deux ou trois jours. Or, les fabricants de ces aliments commenceront à exiger le paiement en espèces ou par chèque avant la livraison. Les institutions financières ne seront pas disposées à accroître davantage les fonds d'exploitation des producteurs, car leur valeur sera désormais nulle. Les contrats d'approvisionnement en porcelets sevrés que nous avons avec les Américains seront résiliés à la frontière. C'est plus de 75 000 porcelets sevrés par semaine qui se retrouveront sans maison parce qu'au Canada, les porcheries de finition sont déjà saturées. En dedans d'une semaine, nos porcheries n'auront plus la capacité de tenir un inventaire en croissance parce que nos truies continueront de mettre bas chaque jour et que nos porcs de marché continueront de croître en taille et en poids.

Dans les sept à dix jours suivant le premier cas, nos producteurs devront commencer à réduire considérablement leurs stocks actuels, ce qui représente au moins 200 000 à 400 000 animaux par semaine. En l'absence de liquidités prévisibles, les producteurs commenceront à mettre à pied les 2 500 employés qui travaillent dans les fermes, et les secteurs de la transformation et des services devront ajuster leurs niveaux de dotation en personnel à leurs réserves financières.

Je vais maintenant vous parler des mesures qu'il y aurait lieu de prendre en cas de catastrophe et pour assurer la reprise ultérieure de l'industrie.

Le Manitoba Pork Council croit que l'industrie peut retrouver sa pleine production et son activité économique dans un délai raisonnable si certaines mesures clés sont prises. La première est la prévention. Nous devons créer une mentalité et un système avec nos voisins au sud, c'est-à-dire une approche apte à édifier l'Amérique du Nord en forteresse afin d'empêcher que des maladies comme la peste porcine africaine n'entrent dans nos fermes. La biosécurité à la ferme doit être une priorité pour tous les secteurs de l'industrie, et pas seulement pour les producteurs. Au Manitoba, depuis 2012, nous travaillons d'arrache-pied sur ce dossier, et nous avons proposé des programmes et des règlements novateurs. Il faut faire plus pour renforcer la biosécurité dans nos fermes. Certains incitatifs financiers pour encourager la multiplication des investissements seraient appréciés.

La deuxième est la préparation. Nous avons besoin d'un accord avec le Japon et la Corée du Sud qui permettrait d'aménager une zone de contrôle primaire plus petite en seulement quelques semaines. Dans le commerce du porc, l'argent comptant est vraiment déterminant. L'argent comptant est essentiel dans les exploitations porcines et il l'est beaucoup plus que dans la plupart des autres secteurs agricoles. Si les expéditions de porc manitobain ne peuvent reprendre avant deux ou trois mois et que nous devons lancer un programme ordonné de réduction des populations, les producteurs auront besoin d'argent comptant dès le troisième jour. D'après certaines estimations générales fondées sur les coûts de production pour 2019, nous aurions besoin de 40 à 50 millions de dollars par mois pour acheter des aliments pour animaux et de 10 à 15 millions de dollars par mois pour payer les salaires. Cela exclut toute somme pour d'autres coûts tels que l'énergie, le transport, les coûts d'emprunt, etc. Pour la reprise des affaires, il est fondamental que nous préservions le troupeau de truies. Or, seulement pour cela, il faudrait 10 millions de dollars par mois.

Des fonds devront également être investis pour assurer que la réduction du troupeau se fasse de façon planifiée, ordonnée et sans cruauté. Nous envisageons une combinaison de sites d'euthanasie centralisés et de certaines mesures de réduction à la ferme. Il s'agira d'un programme très difficile à administrer et à doter en personnel, sans parler des coûts réels de sa mise en oeuvre. Soit dit en passant, nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation où les producteurs chercheront à être déclarés infectés parce que l'indemnisation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sera la seule aide financière offerte.

En troisième lieu, il y a la réponse. La peste porcine africaine est une maladie relativement lente, ce qui devrait permettre à nos systèmes de production d'isoler et d'éradiquer tout foyer sans que le virus se propage comme il l'a fait en Chine. L'Europe a été exposée à cette maladie, mais elle a été en mesure de la contenir et de la contrôler.

• (1110)

Toujours en ce qui concerne la réponse, l'ACIA jouera un rôle clé dans le contrôle et l'éradication de la maladie dans la ferme infectée. Ce qu'il convient de souligner ici, c'est que le gouvernement provincial sera le principal partenaire pour ce qui est d'assurer le bien-être animal dans la vaste majorité des fermes situées à l'extérieur de la zone d'éradication de l'ACIA. Le Manitoba Pork Council travaille en étroite collaboration avec les fonctionnaires afin d'élaborer un plan d'urgence de gestion des maladies dans l'éventualité du pire scénario, et d'examiner d'autres options, selon l'ampleur de l'effondrement du marché. Il est essentiel que le gouvernement et l'industrie travaillent en étroite collaboration et non pas en vase clos.

Quatrièmement, en ce qui concerne le rétablissement, disons que la capacité de rétablissement du secteur porcin du Manitoba dépendra des facteurs suivants: d'abord, il faudra que les exportations vers le Japon, les États-Unis et la Chine soient rétablies à l'intérieur de deux ou trois mois; ensuite, le troupeau de base de 350 000 truies devra être maintenu et la reproduction devra reprendre; enfin, la main-d'œuvre devra être gardée en place au moyen d'une entente avec le programme national d'assurance-emploi. Si ces mesures peuvent être mises en place, le secteur porcin du Manitoba pourra retrouver sa pleine capacité de production à l'intérieur de 12 mois.

Les producteurs auront subi des pertes financières importantes qui ne sont pas couvertes par les programmes actuels de gestion des risques de l'entreprise. De nouveaux programmes visant à encoura-

ger le réinvestissement seront nécessaires pour stabiliser les flux de trésorerie et les garanties de prêts afin de permettre aux producteurs de reconstituer les stocks et de tenir jusqu'à ce que la vente des animaux commence à leur rapporter. Au chapitre des prix, les marchés d'exportation devraient être très alléchants, car la baisse de la production mondiale totale causée par les pertes en Chine aura un effet d'entraînement. La demande et la consommation mondiales de porc n'auront pas beaucoup changé puisque la capacité de production excédentaire de poulet et de bœuf sera trop modeste pour combler ce vide.

Cinquièmement, nos demandes fondamentales sont d'investir dans des programmes visant à créer une « forteresse nord-américaine » et à renforcer la biosécurité dans nos fermes. Nous sommes d'avis qu'il faut créer à l'avance les programmes qui permettront de faire face à la crise financière immédiate et aux défis du bien-être des animaux, de protéger le cheptel de truies de base afin de conserver la masse critique de truies nécessaire pour reconstruire l'industrie, et d'aider l'industrie à retrouver sa place en tant que secteur important de l'économie. Enfin, il est essentiel que les échanges commerciaux reprennent leur cours normal dans un délai de six à huit semaines.

Merci de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de ces observations.

• (1115)

Le président: Par vidéoconférence, nous accueillons M. John de Bruyn, pour six minutes.

Monsieur de Bruyn, la parole est à vous.

M. John de Bruyn (vice-président du Conseil d'administration, Ontario Pork): Bonjour. Je m'appelle John de Bruyn. Je suis producteur de porc avec ma famille dans le comté d'Oxford et dans le Sud-Ouest de l'Ontario, qui est un peu saturé soit dit en passant.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour entretenir le Comité au sujet des activités visant à prévenir et à contrer la menace de la peste porcine africaine pour l'industrie porcine canadienne. Je vais vous faire part de certains points de vue du secteur porcin de l'Ontario. Dans la mesure du possible, je soulignerai également certains aspects des travaux récents du Conseil canadien du porc et de l'organisme Swine Health Ontario.

Le secteur porcin de l'Ontario représente une part importante du secteur agroalimentaire canadien. Nous parlons d'une production brute de 950 millions de dollars, de retombées économiques de 2,8 milliards de dollars et, selon nos calculs, de 14 000 emplois équivalents temps plein en Ontario.

Le porc de l'Ontario est recherché pour sa grande qualité et il est exporté partout dans le monde. Au cours des dernières années, le porc produit en Ontario s'est retrouvé sur plus de 60 marchés à l'étranger.

Comme nous sommes une industrie qui exporte environ les deux tiers de notre production nationale, l'accès aux marchés internationaux est la pierre angulaire de la réussite économique. Une épidémie de peste porcine africaine entraînerait la fermeture immédiate de nos marchés d'exportation. Ontario Pork voit d'un bon œil l'engagement continu du gouvernement fédéral à promouvoir l'accès aux marchés et appuie fortement cet engagement. Nous avons réitéré activement notre appui à ces importantes initiatives, notamment le PTPGP, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, et l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou l'ALENA 2.0, comme je l'appelle.

Comme vous le savez, la peste porcine africaine est très contagieuse pour les porcs et les sangliers en Afrique, en Asie et dans certaines parties de l'Europe, et sa létalité est grande. Les humains ne peuvent pas l'attraper de porcs infectés ou en mangeant de la viande de porcs infectés. Ils peuvent toutefois la propager et avoir une incidence sur les porcs, et ce, de plusieurs façons.

Nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement pour les efforts qu'il déploie afin d'empêcher que la peste porcine africaine n'ait des répercussions sur l'industrie ainsi que pour les investissements qu'il a faits afin d'augmenter le nombre de chiens détecteurs aux principaux points d'entrée. Il reste encore du travail à faire pour sensibiliser davantage les voyageurs du monde entier et l'industrie aux maladies animales exotiques ainsi que pour dresser des plans de rétablissement optimaux advenant la constatation de cas de peste porcine africaine au Canada.

Les producteurs de porcs se soucient de la santé de leurs animaux. Ontario Pork et les intervenants de l'industrie sont les membres fondateurs de ce que nous appelons Swine Health Ontario — ou « santé porcine Ontario » —, une équipe dynamique qui s'emploie, en étroite collaboration avec notre gouvernement provincial, à améliorer et à coordonner la capacité de l'industrie à prévenir les graves menaces qui pourraient porter préjudice à la santé des porcs de l'Ontario, à s'y préparer et à y réagir. L'Agence canadienne d'inspection des aliments, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et Swine Health Ontario ont partiellement activé leurs structures de commandement en cas d'incident afin de procéder de façon organisée et collaborative à la planification et à la préparation de la réponse à la peste porcine africaine.

Le système de commandement en cas d'incident permet aux organismes qui y prennent part de placer du personnel dans les structures d'autres organisations afin que toutes soient simultanément mises au courant des éléments sur lesquels ils travaillent. Parmi les principaux sujets d'intérêt, mentionnons la capacité d'établir rapidement des zones de contrôle des maladies au Canada et de faire en sorte que ces zones soient reconnues par nos partenaires internationaux. La traçabilité jouera un rôle clé dans l'éradication de la maladie. Le système PigTrace, les outils de production de rapports, les systèmes de biosécurité et de surveillance doivent être renforcés afin d'appuyer le zonage et la réouverture rapides de nos marchés d'exportation. Ontario Pork continue de promouvoir PigTrace ainsi que la sensibilisation des producteurs à l'existence de ces systèmes qui misent sur leur adhésion pour tirer parti des ententes de zonage.

Ontario Pork a également mis au point le logiciel AgManifest, qui remplace le travail administratif permettant de faire le suivi du déplacement des bêtes dans l'industrie porcine. Ce logiciel a été mis au point pour alimenter la base de données PigTrace par des moyens électroniques afin d'aider les producteurs et les transformateurs à se conformer à la réglementation fédérale concernant la traçabilité des porcs au Canada.

AgManifeste doit être amélioré pour permettre la création, la signature et le stockage électroniques de l'annexe 4, Document sur les déplacements de porcs, qui certifie notre statut de pays sans ractopamine pour nos marchés internationaux. Ce document est requis pour accompagner tous les déplacements de porcs dans les usines inspectées par le gouvernement fédéral.

Nous continuons d'investir dans la traçabilité, la biosécurité, la vulgarisation et la recherche. Cependant, un soutien gouvernemental est nécessaire. Nous aimerions obtenir du financement pour élaborer

une version 2.0 de PigTrace et pour améliorer l'outil AgManifest afin de permettre la tenue de registres électroniques pour les déplacements des porcs. Nous vous exhortons à vous focaliser sur l'élaboration d'une stratégie d'intervention et de rétablissement pour notre industrie. Nous encourageons certainement la signature d'accords bilatéraux de zonage avec des marchés clés du porc comme le Japon et la Corée du Sud. Nous nous réjouissons du fait que l'accord ait été signé la semaine dernière avec les États-Unis.

Dans le cadre des mesures prises par l'industrie porcine de l'Ontario pour faire face aux risques, les efforts de collaboration continus des producteurs, des intervenants de l'industrie et du gouvernement provincial comprennent l'activation partielle du centre de commandement en cas d'incident de Swine Health Ontario, l'élaboration des rôles et responsabilités de l'équipe du centre de commandement et la confirmation des sous-groupes, des chefs d'équipes et des membres de ces équipes. Nous tenons actuellement des conférences téléphoniques bimensuelles pour assurer la communication des rapports d'étape de tous les sous-groupes et chefs d'équipe. Nous avons encouragé la formation sur le SCI 100 et le SCI 200, et des séances ont été organisées pour que tout le monde soit mis au courant.

● (1120)

L'élaboration d'un plan d'intervention en cas de perturbation des marchés tiendra compte des répercussions économiques d'une maladie animale exotique.

Ontario Pork a consulté le vétérinaire en chef de l'Ontario pour discuter des priorités et des activités possibles advenant une perturbation des marchés, et ce, dans trois domaines clés, soit la participation des transformateurs fédéraux et, éventuellement, des abattoirs provinciaux à la planification de la réponse à une perturbation des marchés à grande échelle en Ontario, l'élaboration d'un plan de communication et la préparation d'un plan d'urgence à la ferme pour les producteurs.

Lors d'une réunion qui se tiendra en juin prochain, le comité consultatif de l'industrie porcine de l'Ontario discutera de la stratégie qu'il conviendra de mettre en oeuvre pour faire face à une perturbation des marchés.

Dans les communications, plusieurs mesures ont été prises pour mieux faire connaître la maladie et les stratégies de prévention, notamment l'importance de la traçabilité et d'une solide biosécurité. Une campagne de communication à volets multiples a été lancée à la fin de l'automne 2018, et une trousse d'information sur la peste porcine africaine et sur sa prévention a été postée à tous les producteurs inscrits. En avril, on a envoyé aux producteurs et aux transformateurs un publipostage de suivi contenant des ressources plus détaillées en matière de prévention et de préparation. Grâce aux médias sociaux, Ontario Pork continue de relayer les mises à jour et les renseignements fournis par le Conseil canadien du porc, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Pour notre auditoire en périphérie du secteur agricole, Ontario Pork a élaboré et transmis de l'information à l'intention de l'industrie des services alimentaires et de la restauration sur les dangers de donner des déchets alimentaires aux porcs...

Le président: Je vous prie de conclure parce que nous avons un peu dépassé les six minutes qui vous étaient imparties.

M. John de Bruyn: Très bien.

En conclusion, la peste porcine africaine pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour nos producteurs. Ces risques soulignent l'importance des programmes de stabilisation agricole, notamment Agri-stabilité et Agri-investissement, qui aident les producteurs ontariens à surmonter la volatilité et l'incertitude des marchés mondiaux. En cas d'épidémie de peste porcine africaine, comment assurer la continuité des activités, éviter une crise de liquidation immédiate et empêcher la réduction généralisée des effectifs dans l'industrie?

Enfin, j'aimerais que vous preniez en considération le fait qu'un accès rapide et facile aux ressources en santé mentale sera également nécessaire. En effet, advenant l'écllosion d'une maladie comme celle-là, la perte des moyens de subsistance et l'incertitude économique des producteurs auront des conséquences catastrophiques pour les familles agricoles de tout le pays.

Le président: Monsieur de Bruyn, nous allons devoir nous arrêter là. Vous aurez l'occasion de répondre aux questions.

M. John de Bruyn: Je vous remercie.

Le président: Nous allons passer immédiatement aux séries de questions.

Je tiens à souhaiter à M. Doug Eyolfson la bienvenue à la séance de notre comité d'aujourd'hui.

M. Doug Eyolfson (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, Lib.): Merci.

[Français]

Le président: Nous commençons par M. Berthold pour une période de six minutes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

C'est un dossier assez important, et j'ai une question qui me brûle les lèvres depuis que l'on a commencé à parler de cette maladie, qui pourrait nous toucher n'importe quand. Elle existe depuis un certain nombre d'années.

Est-ce que vous connaissez cette maladie depuis longtemps, monsieur Pelletier?

M. Martin Pelletier: En fait, la maladie a été reconnue en Afrique au cours des années 1910-1920. Elle est entrée en Europe durant les années 1970-1980, mais on avait réussi à l'éradiquer de même qu'au Brésil et dans certains pays des Caraïbes.

La propagation actuelle a commencé en 2007 en Géorgie et, depuis, la maladie s'est répandue à plusieurs pays de l'Europe de l'Est. Cependant, ce qui a attiré l'attention de tout le monde, c'est l'entrée de la maladie en Chine et en Belgique, en août et en septembre dernier.

M. Luc Berthold: J'ai écouté l'ensemble des intervenants du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Vous avez un plan extraordinaire pour faire face à la maladie. Pourquoi ce plan n'est-il pas encore en vigueur? Si la maladie existe depuis si longtemps, comment expliquer que les gouvernements ne prennent pas le temps de préparer des plans de réaction et qu'ils attendent que la maladie soit à nos portes pour agir?

M. Martin Pelletier: Je pense que c'est un enjeu plus grand qu'on le croit. C'est lié, selon moi, au fait qu'il y a de nombreux aspects à aborder dans le secteur. Actuellement, c'est cet enjeu qui devient le plus urgent et mérite le plus d'attention.

Certains plans sont préparés, mais il y a toujours des enjeux majeurs que l'on a de la difficulté à aborder, par exemple réduire le cheptel.

Il y a quelques décennies, ce n'était pas un problème, alors on a développé l'industrie pour participer à l'activité économique. De nos jours, nous sommes plus dépendants de l'exportation. C'est pourquoi, si nous faisons face à une fermeture des frontières, l'ampleur du problème serait plus grande qu'il y a plusieurs années. C'est ce qui fait qu'il faut davantage de ressources et de stratégies pour gérer la situation.

• (1125)

M. Luc Berthold: Si je comprends bien, le gouvernement a déjà mis en œuvre une augmentation du nombre de chiens renifleurs pour essayer de prévenir l'arrivée de la maladie ici, au Canada. Toutefois, c'est nettement insuffisant. Si jamais il arrive quelque chose, au Canada, il va falloir prendre des mesures encore plus fortes, plus solides, pour protéger la santé des producteurs d'abord et avant tout.

Nous venons justement de soumettre un rapport sur la santé mentale des producteurs agricoles. Leur stabilité psychologique est ce qui est le plus important.

[Traduction]

Monsieur Dickson, vous avez formulé un grand nombre de recommandations à propos des mesures que nous devons prendre si nous sommes aux prises avec la peste porcine africaine. Selon vous, combien de temps faudra-t-il pour mettre en œuvre toutes ces mesures? Cette période sera-t-elle trop longue pour réagir correctement si quelque chose se produit bientôt?

M. Andrew Dickson: Je pense que l'un des problèmes auxquels nous faisons face, c'est que... Les psychologues appellent cela la dissonance cognitive. Ce problème est tellement énorme que les gens ont du mal à l'appréhender complètement. La maladie existe depuis longtemps, et elle sévit en Chine. Toutefois, ce qui s'est produit...

Deux facteurs entrent en jeu. Premièrement, la moitié des porcs de la planète vivent en Chine. Les pertes des Chinois en matière de production sont plus importantes que la totalité de la production nord-américaine. Par conséquent, les Chinois se déplacent maintenant. Les liens commerciaux noués avec la Chine sont innombrables. Les Américains achètent en Chine bon nombre des produits dont ils ont besoin pour l'industrie porcine. Deuxièmement, comme M. Pelletier l'a indiqué, nous dépendons grandement de ce commerce. Au Manitoba, 90 % de nos produits sont exportés. Si un seul marché... Si le Japon refuse notre porc, nous sommes cuits.

Selon moi, nous devons amorcer le processus d'établissement des programmes financiers, afin que les producteurs sachent à quoi s'attendre, dès le début.

Lorsque j'étais au service du ministère de l'Agriculture du Manitoba, je me suis occupé pendant de nombreuses années des programmes d'aide aux sinistrés. Si nous élaborons ces plans à l'avance, les gens sauront quoi faire. Nous ne voulons pas, au cours de la première journée de la crise, chercher à déterminer si les marges négatives sont couvertes par le programme Agri-stabilité, pendant que les producteurs tentent de joindre leurs comptables afin de découvrir leur position de trésorerie. Ce serait une situation complètement ridicule.

Nous devons commencer à réfléchir à cette possibilité dès maintenant. Essentiellement, nous espérons que cette maladie ne se manifestera jamais. Au Paraguay, la fièvre aphteuse est endémique depuis de nombreuses années. Le dernier cas de fièvre aphteuse au Canada a été signalé en Saskatchewan en 1952. Je pense que nous pouvons prévenir cette maladie, mais, si un cas survient, nous devons avoir mis en place les programmes nécessaires pour gérer la maladie. Voilà le message que nous tentons de vous communiquer.

M. Luc Berthold: Ce que j'entends en ce moment, c'est que nous devons agir immédiatement en élaborant des plans et en rappelant à tous les producteurs de porcs que le gouvernement est toujours attentif. Le gouvernement les incite toujours à élever de plus en plus de porcs, à exporter davantage de porc et à engendrer des gains pour notre économie. En même temps, nous devons faire face aux conséquences imprévues de ces activités. Si nous sommes touchés par ce genre de maladies, la totalité de cette production sera réduite du jour au lendemain, comme vous le dites.

M. Andrew Dickson: Cette industrie est profitable pour le Canada. Nous sommes très doués dans le domaine de la production du porc. Nous exportons cette viande partout au monde, et nous devrions exploiter nos points forts dans ce domaine. La peste porcine africaine fait peser une énorme menace sur nous, mais si un cas survenait dans une exploitation agricole, je pense que nous pourrions contenir la maladie. Nous pourrions la gérer grâce aux systèmes de production modernes que nous avons mis sur pied.

La grande difficulté, c'est une défaillance éventuelle du marché. Si nous ne sommes pas en mesure d'exporter nos produits, nous serons cuits. Peu importe que nous ayons éliminé tous les animaux de la ferme en question afin de lutter contre la maladie. Le problème, c'est la question de savoir comment nous pouvons reprendre nos activités, et exporter nos produits à des endroits comme le Japon, la Corée du Sud, les États-Unis, la Chine, etc.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Dickson.

Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins qui sont ici aujourd'hui.

Monsieur Pelletier, vous avez parlé de l'organisation qui regroupe plusieurs organismes justement pour traiter de la santé des porcs. Vous avez misé sur la prévention, la préparation et l'intervention.

On comprend que, si l'on ne se protège pas, on peut subir des conséquences majeures, comme la peste porcine africaine.

Comment éduquez-vous les producteurs pour changer leurs façons de faire et les rallier?

• (1130)

M. Martin Pelletier: Les producteurs sont déjà sensibilisés à l'importance des maladies. Au Québec, du travail est fait depuis plusieurs années. C'est un dossier primordial que M. Duval pourra commenter.

Lorsqu'il y a un nouvel enjeu comme celui-là, nous, à l'EQSP, allons faire beaucoup de présentations auprès des producteurs et des intervenants pour communiquer l'état de la situation. Nous allons ensuite développer des outils pour les aider à détecter rapidement la maladie et nous allons établir des protocoles pour relever la biosécurité afin de protéger leurs troupeaux, par exemple.

M. Francis Drouin: D'accord.

Vous avez mentionné le système de traçabilité PorcTracé. Jusqu'où ce système va-t-il, justement, en matière de traçabilité?

M. Martin Pelletier: En fait, le programme PorcTracé a été créé en vertu d'un règlement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA.

Seulement certaines personnes ont accès aux données, donc les gens des opérations de l'ACIA. Pour ce qui est de la gestion de PorcTracé, l'Équipe québécoise de santé porcine n'a pas accès aux données.

Évidemment, nous souhaitons qu'en situation de crise, l'Agence ou le gestionnaire de la base de données puisse connaître les déplacements de porcs à partir d'une ferme infectée et accéder rapidement aux données. Cela faciliterait la limitation de la maladie et permettrait de connaître les liens épidémiologiques entre le site infecté et d'autres sites potentiels pour circonscrire la maladie le plus rapidement possible.

M. Francis Drouin: D'accord.

Vous avez fait allusion aussi au système de zonage. Nous savons qu'il y a eu une entente la semaine dernière avec les États-Unis. M. Dickson a aussi parlé d'une entente de zonage avec le Japon ou la Corée du Sud.

Est-ce important pour vous aussi? Vos marchés d'exportation se trouvent-ils dans ces pays aussi?

M. Martin Pelletier: En fait, ce sont tous des marchés potentiels. Ce sont les mêmes marchés dont M. Dickson parlait.

Comme nous l'avons dit, il en a 80. C'est sûr qu'ils n'ont pas tous la même importance. Notre intérêt est d'avoir le plus d'ententes préalables possible qui reconnaissent le zonage avec le plus grand nombre possible de nos partenaires commerciaux. Si jamais quelques-uns refusent de commercer au moment d'une crise, plus nous aurons d'autres débouchés potentiels, plus cela minimisera les impacts sur le secteur et le besoin de réduction du cheptel.

M. Francis Drouin: J'ai une dernière question concernant la diversification des marchés.

Vous représentez des producteurs. Travaillez-vous aussi avec les transformateurs? Il se peut qu'on ait accès aux marchés du Japon et de la Chine. Travaillez-vous avec les transformateurs pour vous assurer qu'on ne met pas tous les oeufs dans le même panier? Si jamais il y a des impacts dans un pays, celui-ci serait plus ressenti chez nos producteurs.

M. David Duval (président, Les Éleveurs de porcs du Québec): Le conseil d'administration de l'EQSP est justement formé de producteurs et de transformateurs. Il y a aussi les meuneries. Tout le monde met la main à la pâte pour trouver des solutions. Selon nous, il est important que tout le monde se parle et qu'il y ait une bonne coordination quand on veut mettre quelque chose en place.

M. Dickson le disait, le marché du Japon est le marché le plus lucratif pour le Canada. C'est clair pour nous qu'il faut absolument arriver à maintenir ces marchés. Nous avons pris beaucoup de temps à atteindre ces marchés et à obtenir un certain respect mutuel. Nous avons déjà vécu la perte d'autres marchés en Asie. Il faut des années pour remettre cela en place. Alors, il ne faut pas le perdre.

[Traduction]

M. Francis Drouin: Monsieur Dickson, vous avez mentionné une statistique intéressante. En ce qui concerne la diversification de nos marchés, vous avez dit que, si le Japon cessait d'acheter nos produits, par exemple, ce serait la fin des producteurs de porcs du Manitoba.

De notre côté, vous avez signalé que les programmes de gestion des risques de l'entreprise, GRE, n'intervenaient pas dans ces genres de situations, qu'ils ne répondaient pas nécessairement à ces genres de besoins. Que suggérez-vous? Je sais que ces discussions sont menées avec les provinces tous les cinq ans. Comment, à l'avenir, pouvons-nous nous assurer que nos programmes de GRE sont sensibles à vos besoins?

M. Andrew Dickson: À l'heure actuelle, nous avons des discussions avec le gouvernement provincial afin d'examiner comment les programmes de GRE ou une série de programmes pourraient être adaptés. Le problème auquel nous faisons face, c'est que ces programmes visent tous les secteurs de l'agriculture. Lorsque vous apportez des modifications au programme Agri-stabilité, vous avez également une incidence sur la façon dont il s'applique aux producteurs de cultures, et ainsi de suite. Cela complique énormément les choses.

En 2008, nous avons connu une réduction de l'ampleur de nos activités en raison de la mention du pays d'origine sur les étiquettes. Nos expéditions de porcelets aux États-Unis sont passées de 110 000 par semaine à environ 70 000. Nous avons réduit la taille de nos cheptels. Le problème auquel nous avons fait face, c'est que bon nombre de producteurs ont manqué d'argent. Comment pouvons-nous concevoir un programme qui établit un fonds auquel les producteurs peuvent avoir accès pour pouvoir réduire leurs cheptels d'une façon ordonnée et appliquer de robustes pratiques sans cruauté?

• (1135)

Le président: Merci, monsieur Drouin.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pendant six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NP): Merci, monsieur le président.

Messieurs Pelletier et Duval, je vais commencer par vous interroger. Au cours de notre dernière séance, des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada ont comparu devant notre comité. Ils ont affecté 32 millions de dollars à la prestation du service de chiens détecteurs au cours des cinq prochaines années. Je leur ai demandé quel était leur taux de détection de produits de porc illégaux. Leurs équipes du service de chiens détecteurs ont effectué un peu plus de 5 000 fouilles et ont intercepté 7 000 produits alimentaires interdits. Les produits de porc représentaient de 25 à 30 % de l'ensemble de ces aliments, de ces plantes et de ces animaux saisis. Ces statistiques sont plutôt troublantes.

Vous avez préconisé une mise en œuvre plus rapide de ce service. Disposez-vous de détails à cet égard? Souhaitez-vous que des sommes plus importantes soient consacrées à ce service, ou simplement que l'échéancier soit accéléré? Pouvez-vous faire le point sur ce que vous aimeriez voir se produire, afin que nous puissions ajouter cela à notre rapport, à titre de recommandation?

M. Martin Pelletier: Je présume que nous n'avons vu aucun calendrier de mise en œuvre. Par conséquent, j'ignore s'ils ont échelonné la mise en œuvre du service sur cinq ans. Le message que nous souhaitons faire passer, c'est que nous savons que la formation de ces chiens exige quelques mois de travail, et nous comprenons parfaitement cela, mais, compte tenu de l'urgence de la situation, ils devraient envisager d'abrégé cette formation ou de former le plus grand nombre de chiens possible dans les plus brefs délais, afin que ces services soient mis en œuvre.

Nous comprenons que ces chiens sont peu nombreux et que les agents doivent mettre l'accent sur les avions en provenance de l'Asie.

Toutefois, depuis le début de l'année, quatre nouveaux pays ont déjà été infectés. Il y a le Cambodge, et ils parlent maintenant de la Corée du Nord, du Vietnam et de la Mongolie. Si la maladie continue de se propager et atteint les Philippines et d'autres pays, il y aura encore plus de voyageurs à surveiller. Le message que nous souhaitons communiquer, c'est qu'il faut agir le plus rapidement possible. Les responsables des services de l'Agence sont probablement les mieux placés pour déterminer le nombre de chiens dont ils ont besoin pour s'acquitter de cette tâche.

M. Alistair MacGregor: Vous avez également mentionné les porcs de basse-cour et les déchets alimentaires. Ma circonscription compte un grand nombre d'électeurs. C'est une région rurale assez étendue qui a une très longue histoire agricole. Bon nombre de ses habitants aiment élever deux ou trois porcs pour satisfaire aux besoins de leur famille. Ils trouvent que c'est une bonne façon de se débarrasser des restes de nourriture. Y a-t-il une recommandation particulière que vous aimeriez formuler à propos de l'élevage de porcs de basse-cour?

M. Martin Pelletier: Notre principale préoccupation est la question de savoir si les gens utilisent des restes de nourriture pour alimenter les porcs. Je suppose que si la viande provient du Canada, les restes de nourriture ne sont pas tellement préoccupants, puisque nous ne sommes pas encore touchés par la maladie. Toutefois, un problème pourrait survenir si une famille recevait un visiteur qui apporte quelques produits de porc provenant de pays infectés, des produits porteurs du virus. Il suffit d'un cas pour provoquer une catastrophe et, dans une telle situation, les restes de nourriture seraient donnés aux porcs.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Dickson, des représentants du Conseil canadien du porc ont comparu devant notre comité au cours de la dernière séance, et ils ont parlé longuement de la possibilité de créer un office de promotion et de recherche pour le porc canadien. Avez-vous quelque chose à ajouter à cela? Croyez-vous essentiellement que, dans le contexte de la peste porcine africaine, l'existence d'un tel office rendrait plus efficace la désignation de ressources ou de pistes de coopération? Pourriez-vous ajouter des éléments au témoignage qui a été apporté par ces représentants?

M. Andrew Dickson: Notre conseil a toujours appuyé la création de l'office proposé. S'il était en place, il nous aurait octroyé des fonds pour nous aider à trouver quelques façons novatrices d'améliorer notre sécurité, par exemple, par l'intermédiaire de son volet de recherche. Il permettrait également de faire en sorte que notre organisation nationale dispose d'un certain financement pour aider les membres de l'industrie à traverser les périodes difficiles. Nous appuyons le programme proposé.

Nous payons déjà les Américains afin de participer à un programme semblable parce que, lorsque nous exportons nos produits aux États-Unis, il y a déjà un système de prélèvement national mis en place là-bas.

• (1140)

M. Alistair MacGregor: Monsieur de Bruyn, je ne veux pas vous exclure de la conversation. Avez-vous quelque chose à ajouter à cela? Je vais vous donner la chance d'exprimer votre point de vue afin qu'il figure dans le compte rendu.

M. John de Bruyn: En ce qui concerne le dernier enjeu, nous nous entendons assurément avec le Manitoba pour dire qu'il importe d'avoir un office national. Comme des frais sont versés pour les produits exportés vers les États-Unis, je pense que, par souci d'équité, les produits importés des États-Unis devraient être assujettis à un accord de réciprocité. Les responsables du conseil ont mis au point un excellent plan pour l'utilisation de ces fonds à l'échelle nationale. Par conséquent, nous appuyons leur initiative.

M. Alistair MacGregor: Si vous examinez les efforts que nous avons déployés à l'échelle internationale, vous constaterez que nous avons conclu avec les États-Unis une entente relative au zonage, entre autres choses. Et, bien entendu, des discussions ont eu lieu à Paris, je crois. Y a-t-il d'autres mesures en matière de coopération que vous aimeriez nous voir prendre à l'échelle internationale, comme un échange de renseignements plus libre?

M. John de Bruyn: Je vais répondre à votre dernier commentaire à propos des porcs de basse-cour. Il est plausible qu'une éclosion de peste porcine africaine survienne au sein d'un petit élevage de porcs en liberté en Colombie-Britannique. La question du zonage deviendrait alors la prochaine mesure la plus importante à prendre. Une telle éclosion mettrait l'ensemble de notre pays en quarantaine pendant une période prédéterminée.

Les États-Unis ont déjà indiqué que, si nous parvenions à limiter l'épidémie à une certaine région du pays, nous pourrions regagner l'accès à leur marché. Mais imaginez seulement ce qui se passerait si le Japon ou certains de nos autres marchés importants refusaient de reconnaître notre zonage ou nos tentatives de zonage. Cet enjeu est également lié à la question de la traçabilité, et le pays en entier serait pris en otage pendant au moins un an, et peut-être plus longtemps si l'on se base sur le dossier de la vache folle de 2013.

À ce moment-là, il resterait à savoir si nous souhaitons conserver une industrie porcine et, le cas échéant, il faudrait déterminer la taille de cette industrie. Je pense qu'une reconnaissance rapide de notre zonage par d'autres pays nous permettrait de reconstruire cette industrie dans un laps de temps relativement court, et nous redeviendrions les exportateurs que nous souhaitons être. Si notre accès aux marchés internationaux était bloqué pendant une période prolongée, le Canada serait forcé de réexaminer la position que nous allons occuper dans le secteur de la production de porcs dans un avenir prévisible...

Le président: Merci, monsieur de Bruyn.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

[Français]

Monsieur Poissant, vous avez six minutes.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Je remercie les témoins. J'ai deux ou trois petites questions à leur poser.

La première concerne la recherche. Comment évolue-t-elle? Vous dites que cela fait plusieurs années que la maladie a été détectée et qu'elle est connue. L'existence de cas signifie-t-elle que la maladie progresse plus rapidement?

Lequel d'entre vous pourrait répondre?

M. Martin Pelletier: Ce que l'on sait, c'est qu'il n'existe aucun traitement ni vaccin pour cette maladie. Je lisais un article cette semaine qui rapportait que le département de l'Agriculture des États-Unis — ou était-ce plutôt un spécialiste? — ne s'attendait pas à ce qu'un vaccin soit disponible avant au moins cinq ou six ans. La difficulté vient du fait qu'il est ici question d'un virus à ADN et qui

est donc très complexe. Pour ce qui est des autres pays, je ne saurais vous dire s'ils ont ou non intensifié leurs recherches ces derniers mois, mais ils n'ont pas encore trouvé de traitement ni de vaccin, sans doute à cause de la complexité du virus et de la maladie.

M. Jean-Claude Poissant: Dans un autre ordre d'idées, le Canada a organisé un premier forum international sur la PPA qui a accueilli 150 délégués de 15 pays. Une carte a été déposée qui montre les pays où la maladie est présente, ceux dont elle est absente et ceux pour lesquels on ne sait rien. De quelle façon peut-on savoir si un pays est déjà infecté, mais qu'il ne le déclare pas? Y a-t-il encore des pays où la déclaration de cette maladie n'est pas obligatoire?

M. Martin Pelletier: La plupart des pays du monde sont membres de l'Organisation mondiale de la santé animale, l'OIE, laquelle reçoit les déclarations internationales formelles. Cela dit, les pays membres demeurent libres de déclarer ou non les cas qui surviennent sur leur territoire.

À titre d'exemple, la Corée du Nord, pourtant membre de l'OIE, n'a encore déclaré aucun cas malgré les soupçons récemment évoqués par plusieurs médias et voulant que la maladie soit entrée au pays. Pour sa part, la Chine vient d'annoncer avoir réduit son cheptel porcin de 22,3 % entre avril 2018 et avril 2019, tout en ne déclarant que 130 cas à l'OIE. Or, nous soupçonnons que le nombre réel de cas en Chine est beaucoup plus élevé.

Il y a donc un problème en ce sens que certains pays ne déclarent pas leur situation réelle et je pense qu'il n'y a pas de solution facile à cela.

• (1145)

M. Jean-Claude Poissant: Nous avons beaucoup d'échanges avec nos voisins du sud concernant les animaux. J'aimerais que vous nous parliez des règles de transport qui s'appliquent à ces animaux.

M. Martin Pelletier: Je ne suis pas impliqué dans les dossiers de transport. Parlez-vous plus particulièrement de l'expédition de porcs du Canada vers les États-Unis?

M. Jean-Claude Poissant: Oui, et vice-versa. Je m'intéresse plus spécialement à la sécurité qui entoure le transport des animaux.

M. Martin Pelletier: À ce que je sache, aucun porc américain ne vient se faire abattre ou engraisser au Canada. Tout porc américain qui entre au Canada doit être mis en quarantaine et respecter les règles sanitaires de l'ACIA.

De notre côté, il est sûr que nous expédions beaucoup de porcs aux États-Unis, mais j'ignore le détail de la paperasse qui doit être remplie. Vous pourriez le demander à M. Dickson ou à M. de Bruyn.

[Traduction]

M. Andrew Dickson: Il y a une différence entre le transport de produits de porc et le transport de porcs vivants. Les produits de porc relèvent de l'ACIA et sont assujettis à l'ensemble de la réglementation. De plus, nous importons une grande quantité de porc des États-Unis, et des accords commerciaux ont été conclus avec les Américains depuis longtemps à cet égard.

Tous les animaux vivants que le Canada envoie aux États-Unis sont dotés de certificats de santé. Le Canada importe très peu d'animaux vivants des États-Unis. À ma connaissance, seules les entreprises de génétique importent des animaux reproducteurs, et ces animaux sont mis en quarantaine pendant une certaine période avant d'être envoyés dans des exploitations agricoles.

Je ne pense pas qu'à l'heure actuelle, le Canada importe des animaux vivants des États-Unis à des fins de transformation. De toute manière, il serait illogique que les Américains les envoient au Canada à cette fin, puisqu'ils peuvent réaliser des profits plus importants en les transformant aux États-Unis.

En ce qui concerne la réglementation relative au transport des animaux, l'ACIA est en voie de la modifier, et l'un des problèmes auxquels nous faisons face est lié au lavage des remorques qui reviennent des États-Unis. Au Manitoba, nous avons lancé un programme de transport de porcs en utilisant notre réglementation relative à la commercialisation. Dans le cadre de ce programme, toutes les remorques qui reviennent des États-Unis doivent être nettoyées et désinfectées de façon appropriée à des postes de lavage certifiés. Le problème, c'est que, pour le moment, nous ne faisons pas confiance aux postes de lavage des États-Unis, car il n'y a pas de programmes de certification là-bas.

À l'heure actuelle, les remorques à destination des abattoirs américains peuvent revenir au Canada à condition d'avoir été raclées au préalable. Bientôt, notre réglementation interdira cela. À leur retour, toutes les remorques devront être nettoyées et désinfectées de façon appropriée à des postes de lavage du Manitoba. Cette règle s'appliquera uniquement au Manitoba, la réglementation des autres provinces n'ayant pas été modifiée.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: D'accord.

Est-ce qu'il me reste un peu de temps de parole?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Jean-Claude Poissant: Comme on le sait, l'industrie du porc est très importante. Or, lorsqu'une maladie se déclare, la consommation de céréales diminue; il y a des surplus de céréales, et des abattoirs ferment leurs portes.

A-t-on déjà évalué l'effet domino que cela peut provoquer?

Le président: Répondez très rapidement, s'il vous plaît.

M. Martin Pelletier: Non, pas en détail, parce que chaque scénario est différent. Il faudrait partir de scénarios précis et essayer de les quantifier. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'étude détaillée qui démontre tous les impacts potentiels et secondaires.

M. Jean-Claude Poissant: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Pelletier.

Je voudrais souligner la présence de M. Nick Whalen.

[Traduction]

Je viens seulement de remarquer votre présence. Vous êtes donc très silencieux, ce qui est bien, mais pas toujours.

Monsieur Longfield, la parole est à vous pendant six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): La présence de M. Whalen est toujours la bienvenue.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Je pensais que vous alliez me reconnaître.

M. Lloyd Longfield: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui nous ont fait un exposé.

Je souhaite m'adresser d'abord à M. de Bruyn. Je le remercie d'être venu à mon bureau de circonscription la semaine dernière afin que nous puissions discuter plus à fond de cet enjeu. Au cours de notre conversation, nous avons parlé un peu de PorcTracé et du passage à PorcTracé 2.0. M. Pelletier vient de dire qu'il est difficile d'obtenir

ces données et que leur échange est l'une des lacunes observées. Nous avons discuté du zonage et de la traçabilité.

Pourriez-vous parler un peu plus longuement de PorcTracé 2.0 et de la façon dont ce système pourrait être développé dans une porcherie qui se trouve juste au nord de Guelph, si nous investissons dans la technologie élaborée dans cette porcherie du nord de Guelph, dans cette station de recherche?

M. John de Bruyn: PorcTracé est un produit autonome, emblématique de la traçabilité du bétail. En fait, c'est le nom de la version qu'on applique au porc.

C'est un enjeu très important pour nous que de reprendre pied dans le marché. Le mieux, d'abord, pour l'Amérique du Nord, est que la peste porcine africaine ne s'y retrouve pas, ni au Canada, ce qui est peut-être ensuite la meilleure éventualité. Si la maladie arrivait ici, PorcTracé serait essentiel pour convaincre nos partenaires commerciaux que nous savons où elle se trouve, que nous l'avons circonscrite dans une région précise, après quoi nous pouvons leur assurer que les autres parties du pays ne recevront pas de porcs ni de produits du porc de cette région.

Je suis convaincu que si la peste porcine africaine arrivait ici, il ne serait pas difficile de l'éradiquer de notre pays, vu la valeur que PorcTracé ajoute à nos connaissances des emplacements où se trouvent les porcs et de leurs lieux de destination.

Comme les producteurs, dont je fais partie, n'apprennent pas tous au même rythme, il en reste donc qui, peut-être, ne saisissent pas encore l'importance de communiquer leurs données. Il y a peut-être, je suppose, méfiance de l'État tentaculaire. Je pense aussi que le programme a été financé de manière raisonnable jusqu'ici pour la collecte de données, mais, à ce que je sache, personne n'a cherché à savoir comment nous l'utiliserions maintenant contre l'éruption d'une maladie, ou si, peut-être, nous devrions lui consacrer quelques ressources supplémentaires dans l'analyse des données et de son efficacité dans le processus de division en zones.

Est-ce que ça répond à votre question?

● (1150)

M. Lloyd Longfield: Oui. Merci.

Il y a une autre facette du non-passage au numérique. Vous avez parlé du logiciel AgManifest et du passage aux données électroniques... Quand vous étiez à Guelph, nous avons discuté de l'avantage des signatures électroniques sur les signatures manuscrites, qui retardent l'expédition et le traitement.

Il me semble que si le numérique ne peut être qu'avantageux pour l'industrie, n'est-ce pas que nous pourrions nous donner cet objectif?

M. John de Bruyn: Oui. Absolument. Je pense que la plupart des producteurs ont au moins adopté le téléphone cellulaire. La technologie permet maintenant de suivre la commercialisation d'un troupeau de porcs vers une autre porcherie ou directement au transformateur ou même vers une autre province.

Ontario Pork a construit une plateforme au-dessus de PorcTracé, une interface qui permet à nos producteurs de communiquer leurs renseignements grâce à la plateforme AgManifest, qui les communique à son tour à PorcTracé. Ça permet deux ou trois choses de plus, notamment aux producteurs d'employer leurs données pour la gestion de leurs propres exploitations.

Actuellement, nous essayons de rendre obligatoire une quatrième annexe. L'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, a fait de l'excellent travail dans la protection de nos marchés internationaux. Certains de nos clients exigent que nous n'utilisions pas un certain produit appelé ractopamine, et, pour le leur confirmer, nous devons remplir le formulaire appelé annexe 4. Nous sommes en discussion avec l'ACIA pour le convertir à la signature électronique, pour faciliter une communication améliorée de l'information.

M. Lloyd Longfield: En fait, la ractopamine a été à l'origine d'un problème entre la Chine, la Russie et nous.

M. John de Bruyn: Il y a plusieurs années, effectivement.

M. Lloyd Longfield: Nous aurions pu avoir accès à ces marchés si nous avions implanté une technologie différente pour nous aider à assurer la traçabilité de nos produits.

M. John de Bruyn: Ces problèmes ont certainement exacerbé la difficulté de tout connaître ce que nous pouvons sur les lieux de destination de nos produits.

M. Lloyd Longfield: Excellent. Merci.

Messieurs Dickson et Pelletier, du Manitoba et du Québec, si nous cherchions une façon de mettre en commun les données à l'échelle nationale... L'Université de Guelph examine l'idée d'un réseau sur les aliments qui permettrait d'y rassembler les données sur tous les produits agricoles offerts dans notre pays, conformément à une proposition fédérale de développement à laquelle elle a donné corps.

Est-ce que ce serait utile ou est-ce que...? Ici, nous avons discuté de relations provinciales, mais il y a aussi l'égide nationale sous laquelle nos aliments seraient sûrement protégés.

M. Andrew Dickson: Sachez que le programme PorcTracé est implanté dans notre bureau de Winnipeg. Deux membres de notre personnel y sont affectés. L'un d'eux bénéficie de l'appui de notre personnel pour le gérer. C'est un programme national. Comme le système d'Agri-Traçabilité Québec assure l'hébergement national des données, l'ACIA y a entièrement accès, en tout temps. Avec d'autres provinces, nous cherchons comment pouvoir les communiquer en cas d'urgence aux décideurs qui peupleront les centres provinciaux et nationaux d'opérations d'urgence. Nous collaborons étroitement avec l'Agence, et le Bureau du vétérinaire en chef aura aussi son mot à dire, pour assurer l'apport de tous les renseignements.

M. Lloyd Longfield: Excellent!

M. Martin Pelletier: Pour combattre les maladies, nous devons faire le suivi du déplacement des animaux et de tous les déplacements vers les élevages. Je pense que, un jour, la technologie sera utile, parce que ce suivi ne se limite pas aux animaux; nous suivons aussi les camions de transport des aliments pour les animaux. Nous avons besoin de savoir, pour tous ceux qui sont passés par l'exploitation, s'il existe des liens épidémiologiques avec d'autres exploitations. C'est une autre étape que nous devons finalement maîtriser.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Est-ce que ça comprend les provendes aussi ou seulement les camions qui les transportent?

Le président: S'il vous plaît, un simple oui ou un simple non suffira.

• (1155)

M. Martin Pelletier: C'est principalement les véhicules.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Le président: Merci, monsieur Longfield.

[Français]

Merci, monsieur Pelletier.

[Traduction]

Monsieur Shipley, vous disposez d'environ cinq minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup.

Monsieur de Bruyn et tous les autres, je vous remercie.

Je ne sais pas trop si le grand public lit ce qui se publie à ce sujet ou s'il saisit bien l'importance que la question aurait pour une fraction très importante de notre économie nationale. En matière de traçabilité, il me semble capital de créer des zones et de les faire connaître à nos partenaires commerciaux. C'est aussi essentiel que la traçabilité des porcs. Après l'établissement des zones, on suit la trace de tous les déplacements. Je sais que dans l'industrie du poulet, les camions ne s'arrêtent pas dans les élevages avant, d'abord, de subir une sorte de désinfection. J'en ai vu s'arrêter dans la voie conduisant à l'exploitation, puis se remettre en route, dans sa direction, après un traitement quelconque.

Pour la subdivision des pays en zones, avez-vous obtenu ce que vous vouliez? Ensuite, y a-t-il une continuité avec nos partenaires commerciaux pour l'établissement de ces zones, non seulement à l'intérieur d'une province? Celle de John se trouve en Ontario, par opposition au Manitoba ou au Québec. Avons-nous obtenu les subdivisions que nous voulions et existe-t-il une continuité à cet égard avec nos partenaires commerciaux?

Qui voudrait se lancer?

Monsieur de Bruyn.

M. John de Bruyn: Je ne sais pas trop si je comprends assez bien la situation nationale pour comprendre la différence entre ce que les pays exigeraient. Notre grand pays présente cependant un monde idéal, en cas d'éruption d'une maladie, puisqu'une partie de notre territoire pourrait servir à alimenter le marché national et une autre, ou une autre province, pourrait continuer à fournir nos clients internationaux. C'est une situation idéale.

Quelle est la taille de la zone et qu'est-ce qui la définit? Si on retourne à PorcTracé, il serait essentiel, je pense, de créer la zone et de confirmer à nos partenaires que nous avons pu prouver ce qui y est arrivé, qu'il s'agisse d'une exploitation et un certain périmètre, d'un canton, d'une circonscription ou de toute une province. Je pense que PorcTracé est essentiel avant le fait. La subdivision en zones deviendra essentielle après, pour décider du type d'industrie que nous aurions après l'éruption catastrophique d'une maladie.

M. Bev Shipley: Monsieur Pelletier, voudriez-vous formuler une observation?

M. Martin Pelletier: Oui. Je précise que les principes de la subdivision en zones, fixés par l'Office international des épizooties, sont reconnus. La question porte sur la reconnaissance de leur mise en oeuvre chez nos partenaires commerciaux. Nous avons conclu des accords à cette fin avec les États-Unis et avec l'Europe. L'enjeu est d'en conclure avec plus de nos partenaires.

M. Bev Shipley: Deux sujets me préoccupent. D'abord, la reconnaissance, par les producteurs, de la gravité ou de l'importance de ces principes pour une industrie. J'ignore si vous êtes un petit producteur ou si vous n'avez pas de relève. Je n'ai pas ces renseignements, particulièrement sur ma région immédiate. J'en ai peu sur le sud-ouest de l'Ontario, mais nous en avons certainement pour certaines régions du pays. Pourquoi les producteurs hésitent-ils à communiquer les données nécessaires à la traçabilité? Par crainte de complications? Faute de compétences? Ou, parce qu'elles ne leur semblent pas utiles?

Monsieur de Bruyn, avez-vous une opinion sur la situation en Ontario où nous avons des producteurs de toutes tailles?

M. John de Bruyn: Je pense que tous les motifs que vous invoquez s'appliquent. Les producteurs d'un certain âge n'adoptent pas la technologie. Peut-être que certains n'en voient pas l'importance, et je pense qu'il y a toujours un peu l'hésitation à renseigner l'État sur ses propres activités. C'est une crainte difficile aussi à vaincre.

Mais je pense que c'est l'occasion, à cause de la menace d'une maladie majeure, de convaincre nos producteurs de l'importance, pour nous, de connaître, à l'échelle nationale, les lieux de destination des déplacements, pour que nous puissions prouver un...

M. Bev Shipley: Vous voulez que ce soit vous, pas nous, qui convainquez vos producteurs. D'après vos déclarations antérieures, ils font beaucoup plus confiance aux conseils de leurs semblables qu'à ceux de l'État.

J'ignore quel est notre rôle éventuel sur le plan des communications, mais, si nous pouvons être utiles, nous devons agir, parce que c'est un problème national important.

Combien de temps?

Le président: Presque plus.

M. Bev Shipley: Je passe, alors.

Merci beaucoup. Particulièrement pour votre temps.

Le président: Merci. Je tiens à remercier les témoins — MM. Duval et Pelletier, des Éleveurs de porcs du Québec; M. Dixon; M. de Bruyn —, pour leurs renseignements très intéressants qui s'intégreront dans nos recommandations.

• (1200)

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

Nous interrompons les travaux quelques minutes, avant de les reprendre dans la deuxième partie de la séance.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

Le président: Soyez les bienvenus à la deuxième heure de l'étude sur la peste porcine africaine, conformément à l'article 108 du Règlement.

Nous sommes en liaison, par vidéoconférence avec, depuis Toronto, le représentant des Aliments Maple Leaf, M. Iain Stewart, qui en est le vice-président principal et directeur général du complexe Porc; et avec le président directeur général d'Olymel, M. Réjean Nadeau.

Soyez les bienvenus.

[Français]

Nous allons commencer par vos présentations et vous disposerez chacun de sept minutes.

Monsieur Nadeau, voulez-vous commencer?

M. Réjean Nadeau (président-directeur général, Olymel): Certainement.

Bonjour, messieurs et mesdames.

Olymel travaille déjà avec les associations nationales, l'industrie et les gouvernements sur la question de la peste porcine africaine. Je tenterai donc d'éviter des redondances avec les autres présentations, et je mettrai plutôt l'accent sur notre propre message.

Pour une entreprise comme la nôtre qui exporte plus de 50 % de ses produits porcins, l'apparition et la déclaration d'un cas de PPA pourraient avoir des conséquences désastreuses pour l'entreprise: une chute des ventes de presque 50 %, soit de l'ordre de 2 milliards de dollars; une réduction du nombre d'emplois d'environ 7 000; une baisse des volumes d'abattage de l'ordre de 50 %.

Cela aurait, bien évidemment, une incidence majeure sur l'ensemble des fournisseurs de services et d'intrants d'Olymel. Cela entraînerait également une perte de revenus importante chez les producteurs et les familles agricoles de toutes les régions du Québec. Enfin, la capacité d'entreposage de produits frais et congelés étant déjà saturée, il faudrait disposer des porcs commerciaux et des porcelets, et arrêter les saillies de truies.

À notre avis, il serait presque impensable qu'un seul cas de peste porcine africaine chez des sangliers, ou dans un élevage de loisirs, puisse conduire à la fermeture complète des frontières du Canada.

Parmi les recommandations que nous pouvons formuler, Olymel souhaite que le gouvernement fédéral soit très actif en faisant pression auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale pour remettre en question le fait que la PPA doit faire partie de la liste des maladies entraînant un tel bouleversement commercial. Étant donné que la peste porcine africaine n'a pas d'enjeu sur le plan de la santé humaine, mais qu'elle a plutôt des conséquences sur le cheptel porcine, un peu comme la diarrhée épidémique porcine, pourquoi ne pas traiter la PPA comme la DEP, et laisser l'industrie s'occuper de la maladie et de son éradication, et ce, sans conséquence disproportionnée sur l'ensemble des marchés?

Olymel salue et félicite le gouvernement pour son rôle proactif et la rapidité avec laquelle des gestes concrets ont été posés dans la prévention de l'introduction de la PPA au Canada. Tous ces efforts sont nécessaires, bien sûr.

Nous nous questionnons cependant sur les mesures de contrôle additionnelles mises en place dans les ports maritimes. À ce jour, nous n'avons pas eu de réponse concrète concernant les mesures instaurées pour détecter les entrées clandestines d'aliments en provenance de pays touchés par la PPA. Compte tenu de ce qui a été découvert aux États-Unis, il y a quelques semaines, on peut soupçonner que des aliments passent librement les contrôles en place.

Il y a beaucoup de travail à faire pour se préparer à réagir promptement en cas de PPA. Notre degré de préparation et notre vitesse de réaction sont essentiels pour circonscrire rapidement la maladie. Plusieurs questions demeurent toutefois sans réponse concernant des éléments clés d'un plan d'intervention.

À titre d'exemple, qu'en est-il des enquêtes épidémiologiques et de dépistage; de l'accroissement de la biosécurité et des activités de nettoyage et de désinfection; de la mise en quarantaine et des contrôles des mouvements; des activités de dépeuplement massif et d'euthanasie à la ferme, ainsi que des options pour l'élimination des carcasses à la suite d'un dépeuplement massif?

Olymel a tenu le 27 mars dernier, à Winnipeg, un atelier de discussion avec l'ensemble des intervenants de l'industrie porcine de l'Ouest canadien. Plusieurs des questions susmentionnées demeurent en suspens. Le rôle du gouvernement dans la préparation est important. L'industrie a besoin des fonctionnaires pour répondre à ces questions.

L'Organisation mondiale de la santé animale a prévu le zonage et la compartimentation en tant qu'outils permettant aux pays de rétablir la sécurité du commerce international en cas d'épidémie de maladie infectieuse.

• (1210)

Olymel croit en l'importance de mettre les compartiments en place avant qu'un cas ne survienne. Les zones, quant à elles, seront établies pendant un foyer de PPA. Olymel tient à souligner l'importance de l'entente récemment conclue avec les États-Unis sur l'application des zones pour permettre la poursuite des échanges commerciaux entre les deux pays. Ces efforts d'entente doivent se poursuivre avec nos principaux partenaires. Nous pensons principalement au Japon, à la Chine et au Mexique.

Olymel est membre du groupe de travail sur le zonage et la compartimentation. L'industrie porcine, le Conseil canadien du porc, le Conseil des viandes du Canada, Canada Porc International, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont une approche coordonnée du zonage et de la compartimentation au Canada.

Enfin, le gouvernement a un rôle important à jouer pour aider l'industrie à définir les compartiments et à négocier des ententes avec les principaux pays vers lesquels nous exportons. Il est important de déterminer rapidement si le secteur porcin canadien pourra établir des compartiments et si le système de traçabilité canadien est suffisamment fiable pour permettre l'établissement des zones et la reconnaissance des compartiments.

Merci beaucoup de votre attention. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Nadeau.

[Traduction]

Entendons maintenant M. Iain Stewart, d'Aliments Maple Leaf, qui dispose de sept minutes.

Allez-y.

M. Iain Stewart (vice-président principal et directeur général, Complexe Porc, Aliments Maple Leaf inc.): Je vous remercie de votre invitation.

Ayant pu consulter certains autres exposés, je sais que de très nombreux détails ont été fournis sur l'état de préparation à la peste porcine africaine et à la prévention de cette maladie. Je voudrais passer à un autre niveau de la discussion, pour aborder les résultats aux échelles macro et personnelle touchant les conséquences de cette maladie sur le secteur porcin canadien.

J'applaudis au degré d'attention portée à la planification de la prévention et du degré de préparation. Je reconnais aussi la motivation découlant de l'effet guillotiné que peut avoir un embargo commercial. Mais, malgré la planification minutieuse et la rigueur

scientifique employées pour neutraliser ce problème fâcheux, la plupart des scientifiques et des épidémiologistes à qui nous avons parlé me confirment que la peste porcine africaine finira certainement par arriver dans notre pays.

Sur un niveau plus personnel, nous, chez Maple Leaf, nous exploitons 205 élevages porcins qui emploient 714 personnes. Nous exploitons aussi deux abattoirs à Lethbridge et à Brandon, qui emploient 2 500 autres personnes et qui transforment près de 4 millions de porcins par année. Nous reconnaissons la menace que pose la peste porcine africaine à la sécurité et au mieux-être de nos employés. Beaucoup d'entre eux sont des néo-Canadiens qui sont venus ici pour améliorer leur existence.

Prenons William et Selene, de notre usine de Brandon. William travaille à la coupe depuis 12 ans. D'abord employé à salaire horaire dans l'atelier de conditionnement, à son arrivée du Salvador, il est aujourd'hui superviseur de la chaîne de production des longes de porc, la plus grosse de l'usine, avec près de 200 employés. Selene, sa femme, est arrivée du Salvador deux ans avant lui. Elle a aussi débuté dans l'atelier de production, sur la chaîne de désossage du jambon. Elle est aujourd'hui technicienne de la salubrité des aliments dans notre service d'assurance de la qualité. Ils ont deux garçons, possèdent une maison et ils sont extrêmement fiers de la vie qu'ils se sont construite à Brandon. Leur espoir est que leurs garçons poursuivront leurs études et qu'ils pourront réussir aussi bien qu'eux.

Si la peste porcine africaine arrive au Canada demain, des milliers de personnes comme William et Selene perdront leur gagne-pain du jour au lendemain. Imaginez! Du jour au lendemain, des milliers de familles à la rue.

Bien qu'il soit extrêmement difficile de quantifier les éventuelles répercussions d'une épidémie de peste porcine africaine, des économistes, invariablement, les évaluent à plus de 45 milliards de dollars dans les économies américaines et canadiennes et ils chiffrent les pertes d'emplois directs et indirects à plus de 125 000.

Il ne s'agit pas de seulement quelques animaux malades ni même de maladie humaine. Au XXI^e siècle, il s'agit d'une apocalypse économique causée par la déclaration soudaine d'embargos commerciaux. Il est simplement inacceptable que quelqu'un, ici, permette que l'éclosion inévitable d'une maladie animale ravage tant de vies humaines. Nous possédons les outils, les compétences et l'intelligence pour faire mieux.

Chez Maple Leaf, nous essayons de contribuer à la prévention. Nous améliorons nos normes de biosécurité, nous sensibilisons nos employés et nous préconisons des politiques pour protéger nos frontières. Nous avons également entrepris un projet de compartimentation pour nos productions porcines de l'Ouest, pour assurer la pérennité de notre entreprise et de notre capacité d'exportation. Mais qui sait si ce sera suffisant? Nous avons lancé un projet pilote de barrière géographique pour les fermes porcines dans le cadre duquel nous suivons le déplacement des camions et du bétail qu'ils transportent pour analyser les déplacements et isoler, s'il y a lieu, les éclosions de maladies comme la peste porcine africaine.

Malgré tous nos efforts, nous affrontons une situation malheureuse où, comme le petit Hollandais de la légende, qui avait colmaté une fuite dans une digue avec son doigt, nous devons repousser une menace dont nous ne connaissons les conséquences que lorsqu'elles se feront sentir.

Nous avons le plus grand respect pour l'Office international des épizooties et pour toutes ses réalisations antérieures, mais, après 100 ans, la peste porcine africaine fait sauter les vieux modèles, ce qui nous oblige à en adopter de nouveaux. Notre objectif de prévenir et de nous préparer est tout simplement insuffisant. Nous devons en adopter un nouveau, c'est-à-dire supprimer le risque de faillite financière pour des dizaines de milliers de familles et assurer la pérennité des échanges commerciaux.

Nous devons penser différemment, être créatifs et faire preuve d'ambition. À titre de chef de la direction, les deux mots les plus puissants de mon vocabulaire sont pourquoi et comment. Voilà pourquoi je vous invite à réfléchir aux questions suivantes: Pourquoi la peste porcine africaine chez les sangliers met-elle fin à tout le commerce? Pourquoi la peste porcine africaine met-elle fin au commerce, mais pas la diarrhée épidémique porcine? Comment pouvons-nous nous assurer que les décideurs prendront toute la mesure des enjeux? Pourquoi ne pas compter sur une architecture progressive pour éviter les risques et permettre au commerce de continuer? Pourquoi n'avons-nous pas de vaccin? Pourquoi ne réalisons-nous pas d'étape de destruction pour la viande?

Il n'y a simplement aucune réaction excessive contre la peste porcine africaine. Si la tendance se maintient, le virus pourrait causer une pandémie véritable ainsi qu'une endémie. Je vous prie de penser différemment et de trouver des solutions audacieuses! Il faut faire tout ce qui est possible et ne pas se limiter à ce qui semble possible.

J'encourage les dirigeants canadiens à ne jamais permettre à un virus porcine de nuire au gagne-pain d'aucune des centaines de milliers d'autres personnes qui pourraient être touchées. J'incite vivement le gouvernement et l'industrie à trouver des solutions du XXI^e siècle à un nouveau défi et à ne pas être aveuglés par la simple prévention et la simple préparation.

• (1215)

J'exhorte les dirigeants canadiens et étrangers à agir dès maintenant. Cette situation pourrait se produire demain et elle aurait une véritable incidence sur les vies humaines. Ces personnes travaillent très dur, et elles comptent sur nous.

Je vous laisse avec quatre éléments à prendre en compte. Premièrement, nous devons penser aux modifications à apporter aux règles de l'OIE pour que le commerce puisse se poursuivre dans certains scénarios. Les ravages qui pourraient être causés sur le plan humain l'emportent sur les avantages de ne rien faire.

Deuxièmement, nous devons faire de la mise en œuvre agressive du zonage et de la compartimentation biosécuritaire un objectif immédiat.

Troisièmement, nous devons trouver des protocoles d'analyse qui permettront de garantir la salubrité de la viande que nous expédions, même si la maladie est tout près. Ce n'est aucunement impossible.

Enfin, nous devons trouver des technologies qui permettent de réaliser une étape de destruction en dernier recours. Par exemple, la pasteurisation à ultra-haute pression serait-elle une solution acceptable? Ou l'irradiation? Ou existe-t-il d'autres solutions auxquelles nous n'aurions pas encore pensé?

Merci pour votre temps et votre attention.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Stewart.

Nous allons maintenant passer aux questions. Monsieur Dreeschen, vous avez six minutes.

M. Earl Dreeschen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Stewart, je viens de passer en revue certaines des questions que vous avez mentionnées: les quatre étapes visant à s'assurer que nous pouvons changer les règles commerciales, les résultats de la mise en œuvre agressive du zonage, les protocoles d'analyse visant à garantir la salubrité de la viande lors de son transport et l'étape de destruction comme dernier recours. Vous avez parlé du pourquoi et du comment. Nous connaissons évidemment le pourquoi.

Pouvez-vous suggérer des recherches ou autres qui pourraient au moins nous aider à apaiser certaines des inquiétudes concernant les protocoles d'analyse ou les étapes de destruction potentielles relativement à ce virus particulier?

M. Iain Stewart: Malheureusement, il existe peu de recherches sur ce virus. Certaines sont en cours. Nous avons communiqué avec des gens en Chine et certains de nos clients dans différentes régions pour savoir ce qui a été fait et ce à quoi nous pourrions avoir accès. On ne sait pas exactement ce qui fonctionne contre la peste porcine africaine.

Ce que je peux vous dire, c'est que cela fait huit ou neuf ans que je travaille dans cette industrie, et que je n'ai jamais vu de meilleure harmonisation entre certains organismes gouvernementaux et l'industrie, et une volonté aussi prononcée de faire le nécessaire pour s'assurer que nous sommes préparés et que nous sommes prêts à prendre les mesures qui s'imposent au besoin.

Nous devons financer ces recherches sur la peste porcine africaine et le dépistage rapide réalisées au Canada, et examiner les [*Difficultés techniques*] de l'industrie. Les plans actuels contiennent des étapes qui prennent, selon moi, trop de temps pour des problèmes qui pourraient être résolus par l'industrie et le gouvernement [*Difficultés techniques*], qui pourraient donc réduire ce risque.

M. Earl Dreeschen: Merci.

L'une des choses que nous avons entendues lors de témoignages précédents est que les États-Unis importent une partie des aliments destinés au bétail de certains pays touchés. Importons-nous des aliments pouvant présenter ce même problème pour notre industrie porcine, ou sommes-nous en mesure de nous procurer tout ce dont nous avons besoin pour cette industrie ici au Canada?

Monsieur Nadeau, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? En avez-vous entendu parler au cours de vos discussions?

[*Français*]

M. Réjean Nadeau: Oui, nous en avons entendu parler.

Nous avons fait des représentations pour que des contrôles soient mis en place sur toute importation d'aliments destinés au bétail.

Nous savons qu'il y en a dans les prémélanges — ce que nous appelons dans notre langage des « prémix » —, c'est-à-dire des vitamines, par exemple, qui entrent dans la fabrication d'aliments pour le bétail. Nous avons demandé que soient faits des contrôles additionnels et nous avons même demandé à l'industrie de limiter l'importation de ce type de produits.

[*Traduction*]

M. Earl Dreeschen: Merci.

Monsieur Nadeau, vous avez aussi mentionné le fait qu'un seul cas pourrait avoir des conséquences et que celles-ci pourraient être réellement désastreuses. Je suppose que vous envisagez cette question de la même façon, et que vous estimez que nous devons de toute urgence établir un plan et discuter de nos préoccupations au sujet des accords commerciaux.

Vous savez peut-être que je viens de Red Deer. Nous avons une usine Olymel et nous avons évidemment eu des problèmes avec la Chine relativement aux barrières commerciales non tarifaires. J'espère qu'on se penche sur cette question, mais nous devons de toute urgence nous assurer que tout reste sur le droit chemin pour que les gens ne soient pas préoccupés à ce sujet.

Pouvez-vous faire brièvement le point sur la façon dont vous pensez que nous devrions traiter les problèmes commerciaux potentiels?

[Français]

M. Réjean Nadeau: Au sujet du problème commercial qui existe particulièrement à l'usine de Red Deer, je ne ferai pas beaucoup de commentaires. Nous sommes en discussion actuellement et nous espérons que ce dossier va se régler rapidement.

Quant à l'élaboration d'accords de zonage, par exemple, nous pressons le gouvernement d'entamer ou de conclure des négociations avec les principaux pays clients du Canada. Tout à l'heure, j'ai parlé de la Chine, du Japon et du Mexique, mais il y en a d'autres.

Donc, il est très important que tout soit mis en place pour donner des réponses aux questions soulevées autant par Maple Leaf que par nous-mêmes, afin d'être prêts si un cas de PPA survenait au Canada.

• (1225)

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Merci.

Je voulais juste faire une remarque. Nous nous préoccupons au sujet des porcs et sangliers de bassecour, et des problèmes et des préoccupations connexes. Il est réellement important de sensibiliser le public pour qu'il comprenne les conséquences. À un moment ou à un autre, l'ACIA ou un groupe de ce genre pourrait bien devoir prendre des mesures draconiennes. Je pense que les gens devraient comprendre les conséquences de certains de leurs actes.

Le président: Merci, monsieur Dreeshen.

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Merci d'être présents, monsieur Stewart et monsieur Nadeau.

Monsieur Stewart, je remercie particulièrement Rory McAlpine de Maple Leaf, qui a réellement attiré mon attention sur cette question autour du mois de janvier, en disant que nous devons régler ce problème de toute urgence. Merci au Comité d'avoir approuvé cette brève étude.

J'ai manqué de temps avec le dernier groupe de témoins, mais étant donné que la traçabilité des aliments est liée à cet enjeu, chez Maple Leaf, quelle quantité d'efforts consacrez-vous à la traçabilité des aliments qui entrent dans les étables?

M. Iain Stewart: Nous y avons consacré pas mal d'efforts. L'industrie porcine compte actuellement le système PorcTracé, dans lequel nous devons réinvestir et qui doit être mis à jour. Le rythme auquel l'information est saisie dans le système est trop lent. L'industrie, le gouvernement et les autres intervenants doivent être en mesure de le faire plus rapidement pour assurer la traçabilité.

J'ai mentionné plus tôt que nous avons commencé à utiliser le géoblocage. Nous le faisons au nom de l'industrie, et nous estimons que si nous pouvons le faire, cet outil devrait être mobile et accessible à tous. Cela nous aide à assurer la traçabilité, chaque fois qu'un problème se produit.

M. Lloyd Longfield: Merci.

La University of Guelph dispose d'un programme de code à barres ADN. Ses chercheurs codent toutes les formes de vie dans le monde. Savez-vous si nous disposons d'un code à barres des animaux de la Chine? Avons-nous effectué un zonage de la Chine pour savoir... Pourrions-nous déterminer qu'un produit provient de la Chine? Savons-nous ce que nous essayons de trouver dans l'ADN?

M. Iain Stewart: Je ne suis pas au courant de ce qui est en cours relativement au séquençage de l'ADN. Je ne sais pas si le Canada travaille actuellement sur quoi que ce soit en lien avec la peste porcine africaine, à ce niveau. Comme vous le savez, nous aurions besoin de laboratoires de pointe pour effectuer ces travaux. Je crois comprendre que les États-Unis commencent à se pencher sur ces questions, mais je ne sais pas si le Canada en est déjà là.

M. Lloyd Longfield: La University of Guelph a réalisé une étude sur le terrain que j'ai vue lors d'un exposé présenté la semaine dernière. Il semble qu'il s'agirait d'une excellente occasion d'au moins obtenir la permission d'aller en Chine pour pouvoir assurer la traçabilité vers ce pays. Savons-nous si des cargaisons en provenance de Chine sont entrées sur d'autres marchés dans le monde? Y a-t-il eu des cas de présence de la peste porcine africaine en Chine ou en Europe de l'Est dans lesquels on a pu observer un mouvement vers un autre pays? Il y a combien de temps? Savons-nous si cela s'est produit?

M. Iain Stewart: [Difficultés techniques] la situation aux États-Unis, mais nous savons que les Japonais effectuent un test de dépistage de la peste porcine africaine dans les produits finis qui arrivent dans leurs aéroports, qu'ils interceptent dans les aéroports. Ils ont trouvé au moins deux — à ma connaissance — échantillons vivants de peste porcine africaine dans un produit en direction du Japon. Ils testent leurs produits au fur et à mesure qu'ils arrivent. Beaucoup de pays ne font pas de tests. Ils détruisent simplement les produits quand ils les reçoivent. Le Japon le fait, et je crois que l'Australie aussi.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Je veux continuer avec vous. Mes excuses à M. Nadeau, mais il semble que je sois sur une lancée en ce qui concerne la traçabilité.

Ce comité a effectué une étude sur le transport des animaux. Nous avons parlé de remorques aux États-Unis qui sont rincées avec de l'eau recyclée. Il n'y a aucune obligation de déclarer cette pratique. Nous ne pouvons pas forcer d'autres pays à déclarer cela, mais nous devons maintenant effectuer un lavage secondaire pour essayer de protéger notre approvisionnement alimentaire. Certains éléments ne sont pas déclarés. Avez-vous une liste d'éléments liés à la déclaration que nous pourrions peut-être envisager de transmettre à la ministre pour qu'elle les examine?

• (1230)

M. Iain Stewart: Je n'ai pas cela à portée de la main aujourd'hui, mais nous pourrions certainement préparer quelque chose au nom de l'industrie qui nous aiderait à renforcer les éléments qui ne sont pas déclarés. En effet, il en existe.

M. Lloyd Longfield: Ce serait très utile. L'information existe peut-être déjà; peut-être pas. Cependant, du point de vue de la gestion des risques, je viens du milieu des affaires, et c'est par la gestion des risques qu'il faut faire cela. Il faut savoir ce qui risque de nous frapper sans créer de panique, mais il faut savoir ce que nous allons faire pour la reprise et pour le traitement une fois que cela atteint notre pays.

Monsieur Nadeau, pour revenir à Olymel, est-ce que vous travaillez avec Maple Leaf et d'autres fabricants? On dirait que vous avez une sorte de conseil au Canada et que ces thèmes font l'objet de discussions du point de vue des transformateurs.

[Français]

M. Réjean Nadeau: Oui, en effet, nous avons travaillé avec l'ensemble de l'industrie, incluant la compagnie Maple Leaf, au sein de différents comités pour soumettre des recommandations et trouver des moyens de prévention.

Il y a donc eu un travail de collaboration de l'ensemble de la filière porcine, autant de nos compétiteurs que de nos producteurs, que des associations gouvernementales.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: C'est excellent. C'est ainsi que le Comité fonctionne bien avec les différents partis. Nous collaborons également, et nous avons besoin que les provinces collaborent avec le gouvernement fédéral. J'apprécie donc vraiment ce que vous faites du point de vue des entreprises et je vous remercie de nous fournir l'information grâce à laquelle nous pouvons essayer de vous aider à réussir pour les familles dont nous venons d'entendre parler.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Longfield.

C'est maintenant au tour de M. MacGregor, pour six minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Monsieur Stewart, je vais commencer par vous. Je vous remercie d'avoir précisé pour nous ce qui est en jeu, non seulement du point de vue de ce que l'industrie porcine représente en argent pour notre économie, mais aussi du point de vue des familles qui sont derrière l'industrie.

Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire que la plupart des épidémiologistes vous ont dit qu'il ne s'agit pas de savoir si la peste porcine africaine frappera au Canada, mais quand cela se produira. Je pense à ces familles. Avez-vous des suggestions de programmes spéciaux que le gouvernement devrait prévoir maintenant pour aider les familles en cas de mises à pied catastrophiques?

M. Iain Stewart: Je sais que nous devrions y travailler maintenant. J'espère me tromper, mais quand cela va se produire, il faut que tout soit en place et bien ficelé, et prêt au lancement. Il n'y aura pas beaucoup de temps.

En raison de sa nature, l'industrie porcine au Canada ne permet que des réserves restreintes. Comme vous avez entendu M. Nadeau le dire précédemment, collectivement, nous exportons 70 % de notre production. C'est donc dire qu'en trois à cinq jours, dépendant des gens à qui vous parlez, chaque congélateur sera plein et les marchés s'effondreront tout autour. L'effet sera presque immédiat sur les personnes qui travaillent à la transformation et à la production ultérieures.

Je m'inquiète des problèmes de santé mentale dont vous avez certainement entendu parler dernièrement. Tous ces programmes doivent être en place, de même que certaines des choses qui ont probablement été soulevées pendant la journée.

Le Conseil canadien du porc a une demande au Partenariat canadien pour l'agriculture de 10 millions de dollars. Il y a donc cela. Santé animale Canada, qui vient d'être lancé, est un excellent programme, et il faut simplement que nous poussions dans cette direction à l'avenir, mais ce programme pourra difficilement nous aider dès maintenant. L'autre chose que je ferais, ce serait de mettre sur pied l'office de promotion et de recherche sur le porc dont vous avez probablement entendu parler ce matin, et de prévoir des contributions de contrepartie. Il faut trouver des façons d'obtenir ce financement.

En ce qui concerne l'argent qui vient du gouvernement, c'est beaucoup et j'hésiterais à le dire. Je suis sûr qu'il y a des personnes plus douées que moi qui peuvent répondre à cela. M. Nadeau a peut-être le montant.

• (1235)

M. Alistair MacGregor: Merci.

Je vous remercie d'avoir mentionné l'office de promotion et de recherche sur le porc. Je crois que tous les témoins qui ont comparu devant le Comité ont clairement affirmé que c'est une nécessité. On réclame cet office depuis quelques années maintenant. J'espère fermement que le gouvernement fédéral écoute et qu'il ira de l'avant.

Vous avez mentionné certaines des mesures de biosécurité que Maple Leaf met en place en ce moment. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Monsieur Nadeau, vous pourriez aussi nous parler de ce qui se fait chez Olymel.

M. Iain Stewart: Bien sûr.

Il y a plusieurs choses. Nous sommes en situation de renforcement de la sécurité des acheteurs et nous passons donc à un autre niveau. Cela signifie que tout doit être approuvé à l'entrée et à la sortie. Tous les camions entrants sont surveillés. La plupart des camions qui entrent dans des porcheries où se trouvent des porcs ou qui servent à la livraison de porcs subissent maintenant un traitement thermique. Cela tue essentiellement... Le lavage du camion fait l'affaire dans une certaine mesure, mais soumettre le camion à un traitement thermique va tuer les maladies qui peuvent aboutir sur le camion. Dans les installations de Maple Leaf, tout camion entrant subit un traitement thermique.

Dans chaque usine, nous sommes très stricts au sujet des personnes qui interagissent avec les animaux. Il y a des choses simples à faire. La fin de semaine passée, nous avons eu un cas confirmé de DEP, de diarrhée épidémique porcine. Ce que cela signifie, c'est que quiconque va dans cette porcherie ne peut aller dans une autre porcherie pendant 48 heures. Aucun camion qui entre ne peut aller ailleurs pour 48 heures, même avec un traitement thermique.

Les gens dans nos installations, même au siège social, n'ont pas le droit de consommer de produits de porc. Vous ne pouvez pas en apporter dans une porcherie, parce que vous ne savez jamais. Cela pourrait se trouver dans un produit, à un moment donné, et être donné à un animal. Nous avons tout simplement éliminé cela. Personne dans nos installations n'a le droit d'apporter des produits de porc dans une porcherie, ni même dans notre siège social. C'est un signe de solidarité avec le reste de l'équipe.

Les procédures sont encore plus intenses en ce qui concerne le nettoyage de l'usine, le nettoyage des porcheries et le nettoyage de chacun des camions. Nous consacrons maintenant beaucoup plus d'argent que nous l'aurions fait dans le passé — je dirais deux ou trois fois plus — simplement pour nous assurer d'un niveau de biosécurité supérieur. Je suis sûr qu'Olymel fait des choses semblables.

M. Alistair MacGregor: Monsieur Nadeau, avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

[Français]

M. Réjean Nadeau: En effet, nous suivons en quelque sorte le même modèle que Maple Leaf. Cela dit, il y a eu l'épidémie de DEP, il y a quelques années. Nous avons réussi à éviter la contamination par la DEP dans nos installations, aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest du pays, et ce, grâce à des mesures de contrôle très importantes touchant le transport, par exemple l'assainissement de tous nos instruments de transport et le contrôle des déplacements des animaux, mais également des personnes, d'une ferme à l'autre. De cette façon, nous avons réussi à limiter les dégâts et à éviter d'être frappés par cette maladie tant dans l'Est du pays, notamment au Québec, que dans l'Ouest.

Le président: Merci, monsieur Nadeau.

[Traduction]

Merci, monsieur MacGregor.

C'est maintenant au tour de M. Peschisolido, pour six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de comparaître devant nous, monsieur Nadeau et monsieur Stewart. Je suis d'accord avec vous que c'est un enjeu d'une très grande importance.

Monsieur Stewart, j'espère que vous vous trompez et que la peste porcine ne se rendra pas jusqu'à nous.

J'ai participé à une délégation en Chine, la semaine passée. Nous tenions des réunions bilatérales avec la direction de l'Assemblée nationale populaire. L'agriculture faisait partie des sujets abordés. Leur industrie porcine les inquiète beaucoup — c'est probablement le moins qu'on puisse dire —, de même que les effets que cette maladie pourrait avoir en Chine ainsi qu'au Vietnam et en Corée.

Cela étant dit, vous avez parlé de la nécessité d'adopter un nouveau modèle pour garantir la sécurité de notre industrie porcine et de ne plus se limiter à l'objectif de prévenir et de nous préparer. Pouvez-vous nous parler un peu plus de cela?

M. Iain Stewart: Je crois que la difficulté, pour nous, réside dans les règles de l'Organisation mondiale de la santé animale visant la peste porcine africaine et dans l'impossibilité de faire du commerce. Nous avons déjà dit aujourd'hui qu'à l'instant où cela se produit — même si c'est un sanglier au Cap-Breton ou sur l'île de Vancouver, loin de toute production de porc au Canada —, les frontières se fermeront instantanément. C'est ce que l'on constate en Chine, au Vietnam et ailleurs.

Le modèle dont nous parlons, c'est qu'il faut revoir l'OIIE et les règles visant la compartimentation et la volonté de faire du commerce. Si vous croyez comme moi que, faute de vaccin, cela va faire le tour du globe, vous vous retrouvez dans une situation où vous avez beaucoup de cette protéine dans certaines parties du monde, mais aucune capacité de l'expédier ailleurs dans le monde en fonction de la demande.

La semaine dernière, quand vous étiez en Chine, selon leurs données, ils avaient près de 10 millions de truies en moins. Ce sont leurs données. Ce n'est pas une estimation au jugé. Ils ont tendance à être conservateurs pour certaines choses de ce genre.

Nous croyons que cela va changer la façon de voir l'OIIE et la façon dont le reste du monde interagit pour en arriver à un ensemble de principes qui permettront quand même la circulation et le commerce des produits, qu'il s'agisse de compartimentation ou pas. C'est le nouveau modèle dont nous parlons et que nous devons préconiser.

• (1240)

M. Joe Peschisolido: Ma question suivante s'adresse à vous deux, monsieur Stewart et monsieur Nadeau.

M. Longfield a parlé de coopération entre vos entreprises. L'industrie porcine n'est pas énorme. Oui, il y a des chaînes d'approvisionnement, mais je présume que les précautions et les exigences au Québec seraient ou pourraient être différentes de ce qui se fait en Ontario et au Manitoba. Est-ce que c'est juste? Quel genre de coopération serait requis au sein de l'industrie, de même qu'avec les gouvernements fédéral et provinciaux?

M. Iain Stewart: Je n'avais jamais vu avant le degré de coopération qui existe aujourd'hui dans l'industrie. Je ne travaille pas directement avec M. Nadeau. Il travaillerait avec mon patron, mais je travaille avec Sylvain, qui travaille pour M. Nadeau et qui est excellent. Nous avons participé au symposium qu'Olymel a organisé dans l'Ouest canadien. Même au niveau des producteurs provinciaux, les gens se précipitent pour savoir ce que nous devons faire pour mieux nous préparer à cela.

Je crois qu'avec le gouvernement, les choses vont bien. Nous devons simplement agir plus rapidement et mieux affecter nos ressources. Nous pouvons faire certaines choses qui sont bonnes pour l'industrie, et d'autres peuvent aussi faire des choses qui sont bonnes pour l'industrie, mais nous allons devoir répartir cela et convenir de travailler ensemble pour faire avancer les choses.

Personnellement, je ne crois pas avoir déjà vu une aussi grande unité qu'aujourd'hui pour ce qui est de profiter de cela.

M. Joe Peschisolido: Et vous, monsieur Nadeau? Aimerez-vous dire quelque chose à ce sujet?

[Français]

M. Réjean Nadeau: Je suis tout à fait d'accord. Le côté positif de la peste porcine africaine, s'il en est, sera d'avoir rassemblé toutes les forces pour travailler ensemble à trouver des solutions. Je pense qu'il faut poursuivre sur cette lancée.

Je rappelle, comme mon collègue de Maple Leaf, qu'à court et à moyen terme, il faut faire en sorte que ce type de maladie qui frappe les animaux ne soit plus un empêchement total au commerce international. Il est important qu'on trouve une façon, que ce soit par le zonage ou par un autre moyen, de poursuivre nos échanges commerciaux avec les pays importateurs.

[Traduction]

M. Joe Peschisolido: Monsieur Stewart, vous avez mentionné quatre éléments à tenir en compte pour une approche stratégique possible. Dans les 30 secondes qu'il me reste, est-ce que vous aimeriez souligner quelque chose en particulier parmi ces quatre éléments?

M. Iain Stewart: Sauf pour ce qui concerne l'OIE et la gestion nécessaire au commerce, je pense que ce qui nous attend maintenant, c'est une surveillance agressive et la détermination de la façon dont nous voulons faire cette surveillance à l'échelle du Canada, et veiller à ce qu'elle soit convenablement harmonisée à l'échelle provinciale et fédérale. Cela pourrait exiger des investissements et du soutien. Je crois que c'est la prochaine étape appropriée pour nous. Ce sera nécessaire pour établir les zones et les compartiments.

Le président: Merci, monsieur Stewart, et merci à vous, monsieur Peschisolido.

C'est maintenant au tour de M. Drouin, qui a six minutes.

• (1245)

[Français]

M. Francis Drouin: Merci.

Je vais commencer par m'adresser au représentant de Maple Leaf.

[Traduction]

Monsieur Stewart, j'ai vu ce que vous avez mis en place, et vous avez demandé pourquoi nous n'avons pas de vaccin.

Je suis curieux à ce sujet. À votre connaissance, est-ce que le Canada coopère afin d'investir dans la recherche d'un vaccin potentiel au Canada? Est-ce qu'il y a un effort à l'échelle mondiale pour trouver un vaccin, ou pas vraiment?

M. Iain Stewart: Il y a effectivement des efforts déployés à l'échelle mondiale pour trouver un vaccin. Malheureusement, à cause de la nature de la maladie, on nous dit qu'il faudra au moins 3 ans, et que cela pourrait aller jusqu'à 10 ans.

Il se fait du travail au Canada concernant des tests et la capacité de mener des tests, mais bien franchement, c'est financé par les États-Unis. Ce sont les États-Unis qui financent le travail réalisé dans les universités canadiennes. Ce n'est pas financé par nous.

M. Francis Drouin: Est-ce qu'il y a au Canada un chercheur qui serait vraiment bien équipé pour prendre le taureau par les cornes et accomplir cela?

M. Iain Stewart: À ce sujet, il faudrait probablement que je parle avec Rory. Il est beaucoup plus au courant que moi de cela, mais je peux vous donner un nom, ou des noms si c'est nécessaire.

[Français]

M. Francis Drouin: D'accord.

Monsieur Nadeau, d'Olymel, savez-vous si, au Québec, il y a des chercheurs qui veulent trouver un possible vaccin?

M. Réjean Nadeau: Il y a du travail de recherche qui se fait. Je n'ai pas de nom à fournir, mais c'est sûr qu'avec l'importance des conséquences de cette maladie, toutes les grandes entreprises pharmaceutiques sont à la recherche d'un vaccin. La première qui le trouvera sera la plus avantagée.

M. Francis Drouin: Oui, exactement.

Ensuite, il y aura les enjeux de production. Nous parlerons de cette bataille lorsque la situation se présentera.

[Traduction]

Monsieur Stewart, vous avez mentionné l'étape de destruction, dans le secteur des viandes. Je crois que j'ai entendu... Je suis arrivé quand vous parliez du Japon, où la viande est testée à la toute fin. Est-ce de cela que vous parliez?

M. Iain Stewart: Ce dont je parle... La viande convient parfaitement à la consommation par les humains. Il n'y a aucun problème pour les humains. Cependant, l'une des choses que nous

savons, c'est que si cela se produit, les gens seront inquiets. Même si vous dites aux gens qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, les gens seront inquiets.

La capacité de dire qu'il y a une étape de destruction... Et par étape de destruction, je veux dire que la maladie est morte — qu'elle ne subsiste pas. Ainsi, vous n'auriez pas à vous en inquiéter si elle était donnée à manger ailleurs. Ce serait bon pour l'équilibre de la chaîne alimentaire au fil de la transformation ultérieure.

La chaleur tue la maladie. Nous ne savons pas si l'ultra haute pression a le même effet. Nous essayons d'obtenir des tests. Nous ne savons pas ce qu'il en est de la radiation et de la façon dont cela fonctionnerait. Je crois que des gens un peu partout dans le monde commencent à penser à ce que nous pourrions dire au consommateur — même si la viande est sûre — pour les rassurer dans une certaine mesure.

M. Francis Drouin: M. Dickson a mentionné le principe d'une forteresse nord-américaine. Je sais qu'il y a eu un accord, la semaine passée, avec les États-Unis, mais travaillez-vous aussi avec nos homologues américains à veiller à ce que nous ayons un approvisionnement alimentaire sûr, non seulement au Canada, mais dans l'ensemble de l'Amérique du Nord? Voyez-vous cela comme étant positif également?

M. Iain Stewart: Oui. C'est positif.

Nous faisons partie de quelques équipes qui sont là-bas aux États-Unis. Nous sommes à la même table que Tyson, Seaboard et Smithfield — tous les gros joueurs aux États-Unis —, et nous communiquons tout ce que nous tirons de cela à nos homologues canadiens. Nous sommes donc connectés. On y déploie beaucoup d'efforts. Nous pouvons tirer des leçons de ce que les États-Unis font, à savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Ils peuvent tirer des leçons de nous sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. On met probablement beaucoup plus que jamais l'accent sur la collaboration.

[Français]

M. Francis Drouin: Monsieur Nadeau, un témoin nous parlait tantôt d'une approche nord-américaine, plutôt que de se concentrer sur la sécurité des animaux dans notre propre pays. M. Stewart, de Maple Leaf, l'a mentionné, mais j'imagine que chez Olymel, c'est la même chose.

Collaborez-vous avec l'industrie aux États-Unis?

• (1250)

M. Réjean Nadeau: Oui. Récemment, il s'est tenu à Ottawa un symposium conjoint avec l'industrie américaine. Nous n'avons jamais travaillé d'aussi près avec les États-Unis. Par contre, le Canada et les États-Unis sont des exportateurs nets. Le Canada l'est dans une plus forte mesure, car il exporte presque 60 % du produit, mais les États-Unis sont aussi dans une situation où ils doivent exporter le produit. Les deux pays ont donc tout avantage à travailler ensemble pour trouver des solutions.

M. Francis Drouin: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Drouin.

Monsieur Berthold, vous avez la parole pour six minutes.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, messieurs Nadeau et Stewart.

J'ai quelques questions d'ordre plus général. J'ai compris l'urgence, pour le gouvernement, d'avoir un plan d'intervention si un cas se déclarait.

Monsieur Nadeau, j'ai particulièrement apprécié votre remarque concernant l'OIE. Il faut permettre à l'industrie d'intervenir plus directement sans fermer tous les marchés, parce que, effectivement, il n'y a pas de danger pour l'humain. On fait beaucoup peur aux gens avec la peste porcine africaine, mais on ne dit pas assez qu'elle n'a aucune incidence sur les humains.

Statistique Canada vient de publier des statistiques sur les ventes de porc. En 2018, les ventes internationales de porc ont diminué de 8,9 %, mais la Chine va probablement augmenter ses importations de porc pour une certaine période. Comment gère-t-on ces fluctuations importantes en cas de maladie du bétail? La situation présente certains côtés positifs, mais il y a évidemment des côtés négatifs. En ce moment, le Canada profite du côté positif de l'apparition de la peste porcine africaine, mais, un jour, la Chine va rétablir ses stocks.

Quand ce jour arrivera, comment pourra-t-on éviter le congédiement d'employés et maintenir la performance de l'industrie? Ma question s'adresse à vous, monsieur Nadeau.

M. Réjean Nadeau: Cela pourrait prendre plusieurs années avant que la situation se rétablisse en Chine. Certains pensent même que la situation ne se rétablira jamais complètement.

Toutes choses étant égales par ailleurs, la demande a crû au cours des dernières années dans tous les pays en développement, principalement ceux de l'Asie du Sud-Est. C'est vrai pour la Chine et ce sera vrai pour le Vietnam, les Philippines, et ainsi de suite. Donc, la croissance de la production qu'il pourrait y avoir au Canada pour suffire à la demande actuelle de la Chine répondra à la croissance de la demande internationale, de toute façon.

M. Luc Berthold: Monsieur Nadeau, je ne veux pas parler du cas précis de la Chine et de l'interdiction qui concerne l'usine de Red Deer.

Quand nous concentrons une grande partie de nos exportations dans un seul pays qui n'a pas tout à fait les mêmes normes de commerce que nous, cela met un peu à risque notre industrie et notre économie. C'est ce qui se passe dans le cas du canola.

Quelles mesures les entreprises canadiennes prennent-elles pour se prémunir contre ce risque?

M. Réjean Nadeau: Il ne faut pas concentrer l'ensemble de nos activités dans un seul pays. Il y a des clients que nous devons garder, même s'il faut parfois consentir à un sacrifice en diminuant notre marge de profit. À court terme, il faut laisser passer des occasions afin de conserver une clientèle que nous conserverons à moyen et à long terme.

M. Luc Berthold: Est-ce ce qu'on fait présentement? La situation est inquiétante. Actuellement, il y a une très grande demande de la Chine, mais il ne faudrait pas que, pour différentes raisons, ce pays décide de mettre fin aux importations canadiennes du jour au lendemain.

•(1255)

M. Réjean Nadeau: Je pense que la Chine est le seul marché qui donne de la valeur à la majorité des produits qui y sont exportés.

M. Luc Berthold: D'accord.

M. Réjean Nadeau: Donc, si ces produits ne sont pas vendus en Chine, ils sont fortement dévalorisés. Ce n'est pas nécessairement au détriment d'autres marchés qu'on exporte en Chine. C'est que les produits destinés à la Chine n'ont pas beaucoup d'autres marchés. D'ailleurs, même s'ils ne peuvent pas être exportés en Chine, ils s'y retrouvent de façon détournée, dans certains cas.

M. Luc Berthold: D'accord.

Monsieur Stewart, j'imagine que c'est la même situation de votre côté. Il y a des occasions assez extraordinaires, du côté de la Chine, en ce qui a trait à cette maladie.

Est-il important que le gouvernement canadien maintienne des relations saines avec la Chine pour que ces exportations se poursuivent et qu'on puisse continuer de vendre à ce pays?

[Traduction]

M. Iain Stewart: Parce que nous exportons une si grande partie de nos produits, je crois qu'il est important que nous puissions compter sur tous les marchés auxquels nous avons accès aujourd'hui. Je crois qu'il est formidable que la Chine soit ouverte, de toute évidence, comme le mentionnait M. Nadeau. Il y a certains produits qui vont en Chine et qui ne vont nulle part ailleurs dans le monde.

Quant à l'importance de l'écart dont nous parlons à propos de la peste porcine africaine, si vous preniez tous les produits que tous les exportateurs de porc expédient partout dans le monde et que vous les envoyiez en Chine demain, vous ne réussiriez pas à combler le manque qu'ils ont maintenant. Ce qui se produit, c'est une plus grande ouverture alors que davantage de pays — comme l'Europe, qui envoie énormément de produits en Chine... Étant donné que cela se poursuit, les autres marchés sont à la recherche de produits et nous pouvons aller sur ces marchés grâce aux accords commerciaux qui ont été négociés efficacement dans le passé.

Le président: Merci, monsieur Stewart.

M. Iain Stewart: On peut avoir l'impression qu'il n'y a que la Chine, mais il n'y a pas que la Chine.

[Français]

M. Luc Berthold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Stewart.

Merci, monsieur Berthold.

Vous avez quelques minutes pour poser une question, monsieur Poissant.

M. Jean-Claude Poissant: Donc, remercions le premier ministre.

Monsieur Nadeau, tantôt, vous avez parlé d'un certain contrôle plus ou moins efficace dans les Maritimes. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Réjean Nadeau: Vous parlez du contrôle plus ou moins efficace...

M. Jean-Claude Poissant: Dans les Maritimes.

M. Réjean Nadeau: Non, je n'ai pas parlé de cela. J'ai parlé des entrées par les voies maritimes.

M. Jean-Claude Poissant: D'accord. Excusez-moi.

M. Réjean Nadeau: Cela n'a rien à voir avec le pays. On trouve qu'il devrait y avoir plus de contrôle sur ce qui entre par bateau.

Les entrées par la voie terrestre ou par les airs sont relativement bien contrôlées. Nous avons certains doutes sur ce qui entre par bateau. On a vu ce qui s'est passé récemment aux États-Unis, où ils ont trouvé je ne me souviens plus combien de tonnes de produits en provenance de la Chine, qui étaient des produits transformés, entre autres.

C'est cette partie que je visais et non pas les provinces maritimes.

M. Jean-Claude Poissant: D'accord.

J'ai une dernière question.

Selon vous, quelles sont les relations entre l'ACIA et les responsables des provinces à ce sujet? Par exemple, au Québec, c'est le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui contrôle ces entrées.

Comment sont les relations, à votre connaissance?

M. Réjean Nadeau: Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, il y a la volonté de collaborer avec l'ensemble des intervenants, que ce soit à l'échelle provinciale ou fédérale, de même qu'avec les associations de transformation et de producteurs.

Il y a vraiment une sensibilisation qui s'est faite. Tout le monde travaille ensemble.

Le président: Merci, monsieur Nadeau.

Merci, monsieur Poissant.

C'est tout le temps que nous avons.

[Traduction]

Merci, monsieur Stewart, des Aliments Maple Leaf.

[Français]

Je remercie aussi M. Nadeau, d'Olymel, d'avoir pris le temps de s'adresser à nous aujourd'hui.

[Traduction]

C'est tout pour aujourd'hui. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>